

9. RECONFIGURATION DE LA MINEURE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (GROUPE-PONT) (DOC. 11 et 11A/12-13)

R : 30-CPR-130208

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont). »

11/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau de la doyenne

Le 25 juin 2012

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont)

Monsieur le Président,

Vous trouverez, en pièce jointe, l'ensemble des documents relatifs à la reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont). Sur recommandation du Département de traduction et des langues, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) a adopté cette proposition le 18 juin 2012.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Lisa Roy
Doyenne

P.j.

c.c. : Madame Denise Merkle, directrice, Département de traduction et des langues
Madame Isabelle Bujold, responsable du Groupe-pont



UNIVERSITÉ DE MONCTON
 CAMPUS DE MONCTON
 18, avenue Antonine-Maillet
 Moncton (N.-B.)
 Canada E1A 3E9

Le 22 mai 2012

Monsieur Jean-François Thibault
 Vice-doyen de la faculté des arts et des sciences sociales

Objet : Reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont)

Veillez trouver ci-joint le projet de reconfiguration de la mineure en français langue seconde. Il a été approuvé par l'assemblée du département de traduction et des langues le 8 décembre 2011.

Le programme de mineure en français langue seconde est conçu pour les étudiants du Groupe-pont qui désirent perfectionner leurs compétences écrites et orales en français langue seconde, ainsi qu'acquérir des connaissances de la culture, de l'histoire et du patrimoine des francophones, plus particulièrement de la communauté acadienne. Jusqu'à présent, les cours FRLS offerts dans le cadre de ce programme étaient essentiellement des cours visant à améliorer le français écrit et oral. Le volet culture était comblé par des cours à option de diverses disciplines (LITT, LING, ARVI, SCRE, EDUC, MULT, ICOM, EDAN, ECON, HIST, SOCI, SCPO et TRAD). Nous croyons qu'il est nécessaire que des cours FRLS soient créés spécifiquement pour atteindre les objectifs de nature plus culturelle. Voilà pourquoi nous suggérons la création des cours FRLS 4533 Langue et culture I et FRLS 4543 Langue et culture II*. De plus, comme la très grande majorité des étudiants inscrits à ce programme sont des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation, nous voulons créer un cours qui permettra de solidifier la matière apprise (FRLS4553 - Analyse et perfectionnement).

Le programme de mineure en français langue seconde reconfiguré permettra aux étudiants de s'inscrire à une majorité de cours FRLS conçus pour eux ainsi qu'à quelques cours à option.

Isabelle Bujold
 Responsable du Groupe-pont

* Il est important de souligner que lorsque viendra le moment de créer ces nouveaux cours, nous assurerons de consulter la faculté des sciences de l'éducation afin de discuter de l'arrimage de contenu entre nos cours et les cours EDUC créés dans le cadre la reconfiguration de leurs programmes afin d'être cohérents et d'éviter une redondance excessive.

Département de traduction et des langues
Réunion du 8 décembre 2011
Extrait du procès-verbal

4. Mineure en français langue seconde – Projet de reconfiguration

En avril 2011, le Conseil des gouverneurs avait fait 5 recommandations quant à la mineure en français langue seconde. On attendait le retour d'I. Bujold avant de procéder aux modifications recommandées. Le directeur énumère les 5 recommandations. On discute ensuite l'importance d'une salle médiatisée pour les cours en français langue seconde. I. Bujold présente les documents que le directeur avait laissés à la disposition des membres du Département pour consultation. Elle mentionne que les modifications apportées aux descriptions et les nouvelles descriptions du CPR 1. Elle précise que la structure des cours sera différente de celle du programme actuel. La mineure est passée de 30 crédits à 24 crédits et compte six cours obligatoires (Grammaire et rédaction, Grammaire avancée, Lecture et style I, Lecture et style II, Langue et culture I et Langue et culture II). Pour y arriver, on a modifié le titre et la description des cours Lecture et style et on a créé deux nouveaux cours (Langue et culture). On propose aussi le cours Analyse et perfectionnement pour les étudiantes et étudiants en éducation. Ce cours insistera sur la matière et non la didactique et permettra aux étudiantes et aux étudiants en éducation d'approfondir leurs connaissances grammaticales. En plus des six cours obligatoires, le programme comptera six crédits de cours optionnels. I. Bujold propose l'adoption des modifications apportées au programme de mineure en français langue seconde, appuyée par D. Merkle. Mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité. I. Bujold rencontrera Marie-Andrée Pelland pour s'assurer que tout est en ordre et ensuite on acheminera les documents au Conseil de faculté pour leur adoption.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 26 avril 2012

Madame Isabelle Bujold
Responsable du Groupe-pont
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

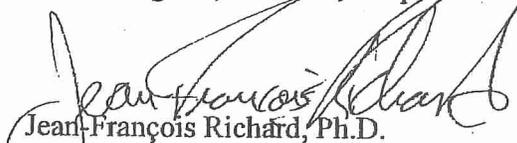
Objet : Reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont)

Madame,

La présente est pour faire suite à l'étude de votre projet de reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont). Premièrement, vous trouverez en pièce jointe la recommandation de l'UARD en éducation. En principe, l'UARD recommande le programme tel qu'il est présenté. La seule modification suggérée est l'ajout du cours EDDP 2103 – Littérature FSL à la banque de cours à option. Cette recommandation a été entérinée au Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation lors de sa rencontre mensuelle du mois d'avril.

Le Conseil est d'avis que l'ajout du cours EDDP 2013 serait un atout à la formation et vous demande fortement de le considérer. Un autre aspect à souligner est le fait que certains cours que vous suggérez, notamment FRLS 4533 et FRLS 4543, vont certainement toucher des dimensions que nous abordons déjà dans notre programme (cours EDUC) et que nous considérons accentuer davantage dans les programmes reconfigurés du secondaire. Par conséquent, il sera certainement à propos de discuter de l'arrimage de contenu entre vos cours et les nôtres afin d'être cohérents et éviter une redondance excessive. Nous avançons bien dans la reconfiguration de nos programmes et nous vous contacterons lorsque le moment sera opportun.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.


Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

p.j.

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jeanne-de-Valois
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 2 avril 2012

Monsieur Jean-François Richard
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Monsieur le Doyen,

À notre dernière Assemblée de l'UARD – Éducation, le 30 mars dernier, les membres ont examiné la demande de la Faculté des Arts et des sciences sociales à l'égard de la reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont).

Après examen, « Nicole Lirette-Pitre, appuyée de Josée Nadeau, propose l'adoption du nouveau programme de la mineure en français langue seconde, tel que décrit dans le document remis. *Adopté à l'unanimité* ».

Par ailleurs, il nous apparaît essentiel que le cours EDDP 2103 – Littérature FSL soit ajouté spécifiquement à la liste des cours à option. Comme proposé dans le formulaire CPR-11a, les étudiantes et étudiants peuvent suivre 6 crédits de cours dans plusieurs sigles, notamment EDUC, mais EDDP n'y figure pas. Aussi pensons-nous que ce ne sont pas tous les cours EDDP qui seraient opportuns, mais uniquement le cours EDDP 2103.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie de recevoir, Monsieur le Doyen, mes salutations.

Mathieu Lang
Président de l'UARD - Éducation
Faculté des sciences de l'éducation

Téléphone : (506) 858-4783
Télécopieur (506) 858-4317

Courriel : mathieu.lang@umoncton.ca

11A/12.13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 8 janvier 2013

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

08 JAN. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



**Objet : Suivi du projet de reconfiguration de la mineure en français langue
seconde (groupe-pont)**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents modifiés à la lumière des propositions adoptées par le CPR du 5 décembre dernier relatives à une proposition de reconfiguration du programme de mineure en français langue seconde. Plusieurs modifications ont été apportées et sont précisées dans la lettre de la responsable du groupe-pont, Madame Isabelle Bujold. De plus, le cas échéant, des justifications supplémentaires ont également été développées. L'ensemble des préoccupations ou des interrogations que pouvaient avoir les membres du CPR nous semble ainsi obtenir une réponse.

En espérant que le tout soit à la satisfaction des membres du CPR, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des
sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j.

FACULTE DES ARTS
DES SCIENCES SOCIALES

07 JAN. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.)
Canada E1A 3E9

Le 20 décembre 2012

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyende la Faculté des arts et des sciences sociales

Objet : Reconfiguration de la mineure en français langue seconde (Groupe-pont)

Lors de la réunion du Comité des programmes du 5 décembre dernier, les membres du comité ont demandé des précisions quant au projet de reconfiguration de la mineure en français langue seconde. Je me permets de saisir l'occasion pour préciser davantage la portée du programme.

Il y a déjà plus d'une vingtaine d'années que le Groupe-pont a été créé afin de répondre à un besoin de la population anglophone de la province, de l'Atlantique et d'ailleurs. Après avoir effectué leur éducation primaire et secondaire dans des programmes d'immersion, les futures étudiantes et étudiants désirant parfaire leurs connaissances en français se tournent de plus en plus vers l'Université de Moncton. Le programme du Groupe-pont a cela de particulier qu'il est destiné à des étudiantes et étudiants qui ont déjà une bonne connaissance du français qui n'est cependant pas suffisante pour qu'ils puissent se dire « parfaitement » bilingues.

Depuis 2005, le nombre d'inscriptions au programme a triplé, ce qui est de très bon augure pour le programme. Chaque session, il faut maintenant créer deux groupes pour chaque cours obligatoire et bientôt, si les inscriptions se maintiennent, il est fort probable que nous devions ajouter un troisième groupe. Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent au programme désirent approfondir leur connaissance du français et devenir parfaitement bilingues, tout en étudiant dans le domaine où ils veulent œuvrer, que ce soit l'éducation, la santé, l'ingénierie, etc. Afin de réellement maîtriser une langue seconde, il faut s'intégrer à la communauté, créer des liens avec les locuteurs natifs et apprendre à connaître la culture de cette communauté linguistique.

Jusqu'à présent, les cours FRLS offerts dans le cadre de ce programme étaient essentiellement des cours visant à améliorer le français écrit et oral. Le volet culture était comblé par des cours à option de diverses disciplines (ARVI, ECON, EDAN, EDUC, HIST, ICOM, LING, LITT, MULT, SCRE, SCPO, SOCI et TRAD). Nous croyons qu'il est nécessaire que des cours FRLS soient créés spécifiquement pour atteindre les objectifs de nature plus culturelle, ce qui a d'ailleurs été recommandé par Wendy Burnett de l'Université Mount Allison dans son rapport d'évaluation du programme de mineure en français langue seconde qui soulignait la « légèreté de la dimension culturelle » du programme. Toujours selon Mme Burnett, comme la majorité des étudiants inscrits à la mineure en français langue seconde se destinent à l'enseignement, le ou les cours de culture « assureraient une connaissance de la culture francophone nécessaire aux étudiants qui ont l'intention d'enseigner le français langue seconde. »

Lors de sa dernière réunion, le Comité des programmes demande s'il serait possible de piger dans la liste de cours existants portant sur la langue et la culture tels HIST2411 Histoire générale de l'Acadie et ICOM1853 Actualité en culture I au lieu de créer deux nouveaux cours. Il est important de noter ici qu'un cours comme celui que nous proposons est de nature beaucoup plus générale que ce qui existe déjà. Dans ce cours, il serait possible de faire un survol plus général de tout ce qui englobe la culture acadienne (histoire, société, arts, etc.). Par la suite, des étudiants désirant approfondir leurs connaissances dans un domaine plus précis, tel l'histoire, pourront le faire en choisissant un cours dans les disciplines connexes. Si la création de deux cours est plus difficilement envisageable, nous proposons de créer un seul cours, soit FRLS 4533 Langue et culture.

J'aimerais aussi répondre aux autres questions ayant été soulevées lors de la dernière réunion du comité des programmes :

1. *Le Comité note que dans l'extrait du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2011 du Département de traduction et des langues, à la huitième ligne de l'extrait, la phrase est incomplète. S'il s'agit de l'extrait en tant que tel, on ne peut réparer la phrase. Toutefois, s'il manque des mots, le Comité aimerait qu'ils soient ajoutés.*

La 6^e phrase de l'extrait du procès-verbal devrait se lire comme suit :

« Elle mentionne que les modifications apportées aux descriptions et les nouvelles descriptions du CPR1. » Il faudrait tout simplement omettre le « que ».

2. *Dans le formulaire CPR-1A, au point 2.2 (Stratégie pédagogiques), il faut noter que les cours en ligne ne sont pas en soi des stratégies pédagogiques. Il serait préférable de le retirer de la liste des stratégies proposées.*

Les modifications nécessaires ont été apportées aux CRP-1A et au CPR-10.

3. *Dans les formulaires CPR-1A (au point 3.2), CPR-2 (colonne Proposition de modification), CPR-10 et CPR-11, il semble y avoir un manque de cohérence dans la présentation des cours à option de la discipline principale. Au CPR-1A (au point 3.2) et CPR-11, pour les cours à option, on fait référence à la discipline principale alors que dans le CPR-2 et le CPR-10, pour les mêmes cours à option, on fait référence aux disciplines connexes. La précision s'avère importante puisqu'elle pourrait avoir un effet sur la banque de cours proposée pour les cours à option et les astérisques qui accompagnent les textes.*

Nous rendrons le cours FRLS4553 Analyse et perfectionnement obligatoire comme les autres cours FRLS. Ainsi, les étudiants auront ensuite à choisir 6 crédits parmi les disciplines connexes. Les modifications qui s'imposent ont été apportées aux CPR concernés.

Pour terminer, je rappelle que les modifications apportées au programme de mineure français langue seconde permettront à l'Université de réaliser son objectif consistant à attirer davantage d'élèves issus des écoles de langue anglaise (immersion) de la province et de toutes les provinces de l'Atlantique et d'ailleurs.



Isabelle Bujold
Responsable du Groupe-pont

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME****DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE**

(24 crédits)

1. Identification du programme : Mineure en français langue seconde

1.1 Faculté : Arts et sciences sociales

1.2 Unité responsable du programme : Département de traduction et des langues

1.3 Titre du programme : Mineure en français langue seconde

1.4 Date d'entrée en vigueur : juillet 2013

2. Description du programme**2.1 Objectifs**

Le programme de mineure en français langue seconde est offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure à l'Université de Moncton. Le programme proposé consiste en 24 crédits de cours et **est destiné aux étudiantes et étudiants du Groupe-pont¹** inscrits à des programmes avec majeure/mineure dans d'autres facultés ou départements de l'Université. Le programme vise le perfectionnement des compétences écrites et, concomitamment, orales en français langue seconde, ainsi que l'acquisition de connaissances sur la culture, l'histoire et le patrimoine des francophones, plus particulièrement de la communauté acadienne. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes dans des domaines variés qui exigent la maîtrise du français. La mineure en français langue seconde est également la mineure de choix pour les étudiantes et les étudiants du Groupe-pont inscrits dans les programmes d'éducation suivants : B.E.P.-B. Éd., B. Sc.-B. Éd. ou B.A.-B.Éd.

2.2 Stratégies pédagogiques

Comme le programme de mineure en français langue seconde vise non seulement le perfectionnement des compétences en français écrit et oral, mais également l'acquisition de connaissances sur la culture acadienne et française, les approches pédagogiques sont diverses. Les cours de français langue seconde font appel à une variété de stratégies d'enseignement, y compris :

- les présentations magistrales;
- les exercices informatisés;
- les travaux avec tuteur/tutrice;
- les travaux pratiques.
- les travaux écrits;
- les travaux d'équipe;
- les présentations orales et les discussions.

2.3 Résultats attendus

Après avoir terminé sa mineure en français langue seconde, l'étudiante ou l'étudiant devrait avoir acquis de solides connaissances en français écrit et oral. Elle ou il devrait être en mesure de rédiger des textes de base en français et de s'exprimer en français standard.

¹ Le Groupe-pont a été créé afin de répondre à un besoin de la population anglophone de la province, de l'Atlantique et d'ailleurs. Après avoir effectué leur éducation primaire et secondaire dans des programmes d'immersion, les futures étudiantes et futurs étudiants désirant parfaire leurs connaissances en français se tournent de plus en plus vers l'Université de Moncton. Le programme du Groupe-pont a cela de particulier qu'il est destiné à des étudiants qui ont déjà une bonne connaissance du français qui n'est cependant pas suffisante pour qu'ils puissent se dire « parfaitement » bilingues.

Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent au programme désirent approfondir leur connaissance du français et devenir parfaitement bilingues, tout en étudiant dans le domaine où ils veulent œuvrer, que ce soit l'éducation, la santé, l'ingénierie, etc. Afin de réellement maîtriser une langue seconde, il faut s'intégrer à la communauté, créer des liens avec les locuteurs natifs et apprendre à connaître la culture de cette communauté linguistique.

3. La formation fondamentale dans la mineure

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

L'objectif de la mineure en français langue seconde est de préparer l'étudiante ou l'étudiant à mieux évoluer dans un environnement francophone. Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories.

La **première catégorie** comprend six cours **obligatoires** (18 crédits) (*) regroupant un ensemble cohérent de cours de langue et de culture jugés nécessaires pour permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de bien cerner la discipline du français langue seconde. Une attention particulière est accordée au perfectionnement du français écrit. Ainsi, on retrouve les cours suivants :

FRLS 3562 *Grammaire et rédaction* (obligatoire en première année)

FRLS 3572 *Grammaire avancée* (obligatoire en première année)

FRLS 3533 *Lecture et style I* (actuel FRLS 3532 Cours de stylistique française)²

FRLS 4523 *Lecture et style II* (actuel FRLS 4522 Éléments d'analyse littéraire)²

FRLS 4533 *Langue et culture* (nouveau cours)³

FRLS 4553 *Analyse et perfectionnement* (nouveau cours)³

Entre autres, le nouveau cours **FRLS 4553 *Analyse et perfectionnement*** nous paraît tout à fait justifié pour les étudiantes et étudiants non francophones de la Faculté des sciences de l'éducation puisque son objectif premier est de permettre aux étudiants de perfectionner les notions apprises en français écrit et oral dans l'optique de l'enseignement du français langue seconde.

La **seconde catégorie** comprend deux cours à **option** (6 crédits) dans des disciplines connexes qui permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir sa compréhension de divers aspects de la langue et de la culture francophones. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir deux cours (6 crédits) dans les disciplines suivantes qui doivent être approuvés par la ou le responsable du programme :

- EDDP 2103 Littératie FLS;
- l'andragogie (EDAN);
- les arts visuels (ARVI);
- l'économie (ECON);
- l'éducation (EDUC);
- l'histoire (HIST);
- l'information communication (ICOM);
- la linguistique (LING);
- la littérature (LITT);
- le multidisciplinaire (MULT);
- les sciences politiques (SCPO);
- les sciences religieuses (SCRE);
- la sociologie (SOCI);
- la traduction (TRAD).

* Étant donné que 6 crédits (FRLS3552 *Français oral* et FRLS4532 *Rédaction avancée*) sont comptabilisés comme exigences de français de l'Université, nous ne les mentionnons pas dans les cours obligatoires, mais tenons compte du fait que les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de mineure les ont suivis dans le cadre du Groupe-pont.

² Il s'agit d'un nouveau cours créé pour remplacer le cours actuel dont le contenu ne correspond plus au titre ni à la description. Les CPR-4 et CPR-6 sont inclus dans le dossier de reconfiguration.

³ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

3.2 Liste des cours exigés

Mineure en français langue seconde – 24 crédits

Discipline principale – cours obligatoires	18 cr.
FRLS 3562 Grammaire et rédaction	3 cr.
FRLS 3572 Grammaire avancée	3 cr.
FRLS 3533 Lecture et style I	3 cr.
FRLS 4523 Lecture et style II	3 cr.
FRLS 4533 Langue et culture	3 cr.
FRLS 4553 Analyse et perfectionnement	3 cr.
Disciplines connexes - cours à option*	6 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours** de sigles ARVI, ECON, EDAN, EDDP2103 Littérature FLS, EDUC, HIST, ICOM, LING, LITT, MULT, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD.	6 cr.
Total	24 cr.

*Le choix de cours doit être approuvé par la ou le responsable du programme.

** Choisir des cours à option dans au moins 2 disciplines différentes.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 23 novembre 2011Département : Traduction et languesNom du programme : Mineure en français langue seconde

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel				Proposition de modification			
1^{re} ANNÉE				1^{re} ANNÉE			
<i>OBLIGATOIRES</i>		12 CR.		FORMATION FONDAMENTALE			
				<u>Discipline principale - cours obligatoires</u>			
FRLS3562	Grammaire et rédaction	3		FRLS3562	Grammaire et rédaction	3	
FRLS3572	Grammaire avancée	3		FRLS3572	Grammaire avancée	3	
FRLS3552	Français oral	3					-----
FRLS4532	Rédaction avancée	3					6 CR.
	<i>TOTAL</i>	-----	12 CR.				
2^e ANNÉE				2^e ANNÉE			
<i>OPTION*</i>		6 CR.		FORMATION FONDAMENTALE			
Choisir 2 cours de la liste des cours à option.				<u>Discipline principale - cours obligatoires</u>			
	<i>TOTAL</i>	-----	6 CR.	FRLS3533	Lecture et style I	3	
				FRLS4523	Lecture et style II	3	

							6 CR.
3^e et 4^e ANNÉES				3^e ANNÉE			
<i>OPTION*</i>		12		FORMATION FONDAMENTALE			
CR.				<u>Discipline principale - cours obligatoires</u>			
Choisir 4 cours de la liste des cours à option.				FRLS4533	Langue et culture	3	
				FRLS4553	Analyse et perfectionnement	3	

							6 CR.
Liste des cours à option				4^e ANNÉE			
ARVI2511	ARVI4522	FRLS3532	FRLS4522	FORMATION FONDAMENTALE			
HIST2411	LING1810	LING2942	LITT1180	<u>Disciplines connexes - cours à option *</u>			
LITT1403	LITT1404	LITT2190	LITT2291	Choisir 6 crédits parmi les cours de sigles** :			
LITT2403	LITT2671	LITT2900	LITT3383	ARVI, ECON, EDAN, EDDP 2103 Littérature FLS, EDUC, HIST,			
LITT4205	LITT4254	LITT4263	SCRE3230	ICOM, LING, LITT, MULT,			
TRAD2410	TRAD2420	TRAD3410		SCPO, SCRE, SOCI, TRAD			
ou tout autre cours approuvé par le ou la responsable du programme.						6	-----
							6 CR.
* Choisir des cours dans au moins trois disciplines différentes.				<i>GLOBAL</i>			
							24 CR.
	<i>TOTAL</i>	-----	12 CR.	* Le choix de cours doit être approuvé par la ou le responsable du programme.			
	<i>GLOBAL</i>		30 CR.	**Choisir des cours dans au moins 2 disciplines différentes.			

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Mineure en français langue seconde

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
FRLS1501 ¹	3	FRLS1501 ¹	3	
FRLS1502 ¹	3	FRLS1502 ¹	3	
FRLS1532 ¹	3	FRLS1532 ¹	3	
FRLS1542 ¹	3	FRLS1542 ¹	3	
FRLS1601 ¹	3	FRLS1601 ¹	3	
FRLS1602 ¹	3	FRLS1602 ¹	3	
FRLS2501 ¹	3	FRLS2501 ¹	3	
FRLS2502 ¹	3	FRLS2502 ¹	3	
FRLS2512 ¹	3	FRLS2512 ¹	3	
FRLS2522 ¹	3	FRLS2522 ¹	3	
FRLS2532 ¹	3	FRLS2532 ¹	3	
FRLS2542 ¹	3	FRLS2542 ¹	3	
FRLS2601 ¹	3	FRLS2601 ¹	3	
FRLS2602 ¹	3	FRLS2602 ¹	3	
FRLS3501 ¹	3	FRLS3501 ¹	3	
FRLS3502 ¹	3	FRLS3502 ¹	3	
FRLS3552	3	FRLS3552	3	
FRLS3562	3	FRLS3562	3	
FRLS3572	3	FRLS3572	3	
FRLS3532	3	FRLS3533	3	oui
FRLS4522	3	FRLS4523	3	oui
FRLS4532	3	FRLS4532	3	
		FRLS4533	3	
		FRLS4553	3	

*Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

¹À noter que ces cours sont destinés à l'Éducation permanente et ne font pas partie de la mineure en français langue seconde.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Mineure en français langue seconde
- 1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales (Département de traduction et des langues)
- 1.3 Diplôme accordé
 -
- 1.4 Durée du programme
 -
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
1^{er} juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
Le programme de mineure en français langue seconde vise le perfectionnement des compétences écrites et orales en français langue seconde, ainsi que l'acquisition de connaissances dans la culture, l'histoire et le patrimoine des francophones, plus particulièrement de la communauté acadienne. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes dans des domaines variés qui exigent la maîtrise du français. (Ce programme de mineure est réservé aux étudiants du groupe-pont).

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)
Des présentations magistrales, des exercices informatisés, des travaux pratiques, des travaux avec tuteurs/tutrices, des travaux d'équipe, des exposés et des discussions permettront aux étudiantes et étudiants d'approfondir leurs connaissances.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE

<u>Discipline principale - cours obligatoires</u>		18 CR.
FRLS3533	Lecture et style I	3
FRLS3562	Grammaire et rédaction	3
FRLS3572	Grammaire avancée	3
FRLS4523	Lecture et style II	3
FRLS4533	Langue et culture	3
FRLS4553	Analyse et perfectionnement	3

<u>Disciplines connexes – cours à option*</u>		6 CR.
Choisir 6 crédits parmi les cours** de sigles :		
ARVI, ECON, EDAN, EDDP2103 Littérature FLS, EDUC,		
HIST, ICOM, LING, LITT, MULT, SCPO,		
SCRE, SOCI, TRAD		
		6

* Le choix de cours doit être approuvé par la ou le responsable du programme.

** Choisir des cours dans au moins 2 disciplines différentes.

GLOBAL 24 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-11a

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de mineure : Mineure en français langue seconde

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
FRLS3562 Grammaire et rédaction	3	
FRLS3572 Grammaire avancée	3	

Deuxième année	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
FRLS3533 Lecture et style I	3	
FRLS4523 Lecture et style II	3	

Troisième année	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
FRLS4533 Langue et culture	3	
FRLS4553 Analyse et perfectionnement	3	

Quatrième année	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
B. Disciplines connexes – Cours à option*		
Choisir 6 crédits parmi les cours** de sigles ARVI, ECON, EDAN, EDDP2103 Littérature FLS, EDUC, HIST, ICOM, LING, LITT, MULT, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD	6	

*Le choix de cours doit être approuvé par la ou le responsable du programme.

** Il faut choisir des cours dans au moins 2 disciplines différentes.

10. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES EN ÉTUDES FRANÇAISES (DOC. 7, 7A ET 7B/12-13)

10.1 Spécialisation en études littéraires

R : 38-CPR-130208

« Que, dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires). »

7/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales



Le 29 février 2012

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Reconfiguration des programmes en Études françaises

Monsieur le Président,

La présente est pour vous transmettre le dossier relatif à la reconfiguration des programmes du Département d'études françaises. Les programmes concernés sont les suivants : spécialisation en études littéraires, spécialisation en sciences du langage, majeure en études françaises et mineure en études françaises. Sur recommandation du Département d'études françaises, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) a adopté le 15 juin 2011 ces propositions de reconfiguration présentées par le Département. Quelques modifications supplémentaires impliquant des discussions au sein de l'UARD ont également été intégrées dans les projets après avoir été adoptées par le Conseil de la FASS le 15 février dernier.

Nous espérons que le tout sera à votre plus entière satisfaction et vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-doyen par intérim de la Faculté des arts
et des sciences sociales


Jean-François Thibault

c.c. Janine Gallant, directrice, Département d'études françaises
Annette Boudreau, secteur linguistique, Département d'études françaises
Lise Rodrigue, responsable de la reconfiguration à la FASS

p.j. Quatre dossiers comprenant l'ensemble des documents nécessaires.



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON**

Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences sociales
Tél.: (506) 858-4050 Télécopieur : (506) 858-4166
Courriel : DEF@umoncton.ca
Site Web : <http://www.umoncton.ca>

**FACULTE DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES**

28 FEV. 2012

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 28 février 2012

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen par intérim
Faculté des arts et des sciences sociales

Monsieur le Vice-doyen,

Vous trouverez ci-joints tous les documents concernant la reconfiguration des programmes du Département d'études françaises :

- spécialisation en études littéraires
- spécialisation en sciences du langage
- majeure en études françaises
- mineure en études françaises

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Janine Gallant

Janine Gallant, directrice
Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences sociales

p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

7A/12-13

Le 10 janvier 2013

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

14 JAN. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Suivi du projet de reconfiguration de la spécialisation en études
françaises**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre la réponse de l'UARD d'études françaises aux interrogations du CPR (CPR-121015, para. 4.2.2). Les précisions apportées par le directeur du département nous semblent bien répondre aux interrogations que pouvaient avoir les membres du CPR.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des
sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

FACULTE DES ARTS
DES SCIENCES SOCIALES

1 0 JAN. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences sociales
Tél.: (506) 858-4050 Télécopieur : (506) 858-4166
Courriel : DEF@umoncton.ca
Site Web : <http://www.umoncton.ca>

Le 10 janvier 2013

Madame Lisa Roy
Doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales

Madame la doyenne,

Je souhaite, par la présente, répondre aussi précisément que possible à certaines questions que les membres du Comité des programmes se sont posées, sur le baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires), lors de leur dernière réunion (CPR-121015, article 4.2.2).

La principale question concerne en fait les préalables pour les cours 3000 et 4000 : « [l]e Comité note qu'au moins 18 cours sont de niveaux 3000 ou 4000, mais aucun n'exige de préalables. Le Comité aimerait savoir pourquoi. »

Il importe d'abord de préciser que nos cours de poésie de niveaux 3000 et 4000 exigent un préalable, soit LITT2403 – *Le texte poétique*. Ces cours sont les suivants :

- LITT3153 – *Poésie française au 19^e siècle*;
- LITT3163 – *Poésie française au 20^e siècle*;
- LITT3383 – *Poésie acadienne*;
- LITT3840 – *Poésie québécoise* (qui remplace LITT3253 – *Poésie québécoise jusqu'en 1939* et LITT4263 – *Poésie québécoise depuis 1939* : qui, eux également, exigeaient le même préalable).

Les cours pour lesquels, à l'époque (cela remonte à 5 ou 6 ans, soit au deuxième mandat de Raoul Boudreau à la direction du département...) nous avons éliminé les préalables sont essentiellement les cours de roman, soit :

- LITT3164 – *Roman français au 20^e siècle*;
- LITT3264 – *Roman québécois depuis 1939*;

- LITT3385 – *Roman acadien*;
- LITT4140 – *Dix-huitième siècle*;
- LITT4254 – *Roman québécois jusqu'à 1939*.

[À noter, que les cours LITT3264 – *Roman québécois depuis 1939* et LITT4254 – *Roman québécois jusqu'à 1939* ont été remplacés respectivement par LITT3850 – *Roman québécois avant 1960* et LITT4000 – *Roman québécois depuis 1960*, ces deux nouveaux cours, conformément aux précédents, n'exigeant pas de préalables.]

Nous avons éliminé les préalables pour les cours de roman pour favoriser, je suppose, l'inscription des étudiants à ces cours, considérant que le préalable était moins « essentiel » qu'en poésie. Car nous étions (et sommes toujours) partagés entre deux obligations contradictoires : d'un côté favoriser l'inscription à nos cours (ne pas trop « fermer » leur accès par des préalables); d'un autre côté, éviter que s'inscrivent à ces cours des étudiants qui n'ont pas le « bagage » universitaire nécessaire pour suivre tel ou tel cours de niveaux 3000 ou 4000.

Dans l'optique de cette dernière remarque, nous proposons donc d'inscrire (pour ces cours spécifiques), comme exigence d'inscription, la mention : « 60 crédits universitaires ou l'équivalent » (tous nos autres cours de troisième et de quatrième années devant, bien sûr, restés sans préalable). Je précise enfin que nous avons été avisés que cette mention particulière pose problème lors de l'inscription (problème de serveur qui, pas suffisamment puissant, « bloque » l'étudiant, occasionnant bien des frustrations de gauche et de droite). Nous considérons que ce genre de problèmes techniques, bien que fort regrettable, ne peut en aucun cas régir les décisions départementales pour des questions aussi importantes touchant l'établissement des programmes.

Une autre interrogation de votre Comité concerne l'importance de notre banque de cours : « Par ailleurs, le Comité note que la banque de cours LITT est importante. Le Comité aimerait savoir si tous ces cours sont enseignés. » Tous ces cours sont effectivement enseignés, à tous les deux ans, ce qui est normalement corroboré chaque année par le Registrariat.

Enfin, lors de la dernière rencontre de votre Comité, « **d'autres points ont été soulevés** ». Il y en a 5 en tout.

- **Le premier point** (I. « Dans le formulaire CPR-1, point 3.1, premier paragraphe, 10e ligne, enlever le mot « formation ».) est simplement un point de détail **et le troisième** (« Dans le cours LITT3164 *Roman français au 20^e siècle*, le Comité note que le préalable exigé ne l'est plus. Le Comité aimerait savoir pourquoi. ») semble être une erreur, puisqu'il ne s'agit que d'une variante particularisante de la question de base concernant les préalables – que nous avons traitée ci-dessus.

- **Le deuxième point**, pour sa part, est visiblement le résultat d'une confusion. Il y est stipulé : « Dans la description du cours LITT3790 *Atelier de création (poésie)*, la description du cours semble très poussée pour des étudiantes et des étudiants en première année. De plus, le Comité estime qu'il s'agit d'une nouvelle description et qu'il serait préférable d'abolir le cours et d'en créer un nouveau. » Comme c'est moi qui donne ce cours, je peux vous assurer qu'il s'agit exactement du même cours. Ce qu'il faudrait faire, par conséquent, c'est revenir à l'ancienne description avec, éventuellement, des modifications mineures. Voici la description sur laquelle les professeures et professeurs de littérature se sont entendus et que j'ai transmise à Mme Lise Rodrigue :

LITT3790 – *Atelier de création (poésie)*

Exploration du langage avec accent sur la création littéraire. Techniques d'écritures. Animation poétique et jeux surréalistes, rédaction de textes et critique en groupe ou individuellement. Réalité spécifique de la création littéraire en Acadie (utilisation du parler acadien et/ou du « chiac »).

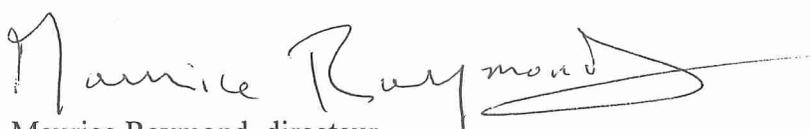
Ne pas abolir le cours donc et revenir à cette description de base.

- **Au quatrième point**, le Comité « aimerait savoir pourquoi le cours LITT2810 *Thèmes littéraires I* n'est pas un préalable au cours LITT3800 *Thèmes littéraires II*. » En fait, comme il est bien indiqué, il s'agit ici de cours « à contenu variable » : il n'existe, conséquemment, aucun lien entre eux. Ceci permet à la professeure ou au professeur de donner un cours portant, à sa guise, sur tel ou tel thème littéraire de son choix, au niveau de la 2^e ou de la 3^e année.
- Enfin, **au 5^e et dernier point**, le Comité « souhaite que l'on récrive la description du cours LITT4900 *Littérature et cinéma...* ». Voici, encore ici, la description sur laquelle les professeures et professeurs de littérature se sont entendus et que j'ai transmise à Mme Lise Rodrigue :

LITT4900 – *Littérature et cinéma*

Étude de l'adaptation de textes littéraires à l'écran. Modalités de passage d'un moyen d'expression (l'écrit) à un autre (le cinéma), qui, inévitablement, imposent une « relecture » du texte d'origine.

Dans l'espoir que ces quelques commentaires répondront aux interrogations du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Madame la doyenne, mes salutations les plus respectueuses,



Maurice Raymond, directeur
Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences sociales
Tél.: (506) 858-4067
Courriel : maurice.raymond@umoncton.ca

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité responsable du programme :** Département d'études françaises
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires)
- 1.4 Diplôme accordé :** B.A. (spécialisation en études littéraires)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** Juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à, etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

L'objectif principal du programme de spécialisation en études littéraires est l'acquisition d'une culture littéraire diversifiée, permettant à l'étudiante ou à l'étudiant diplômé de saisir dans ses tenants et ses aboutissants le phénomène littéraire, à la lumière des œuvres et des auteurs ayant marqué l'évolution des littératures d'expression française.

De façon spécifique, ce programme vise à faire connaître l'histoire littéraire (œuvres et auteurs, contexte et histoire des idées, rapports entre les œuvres, évolution des formes) de l'Acadie, du Québec et de la France ; à assurer une formation théorique substantielle en familiarisant l'étudiante ou l'étudiant avec les diverses conceptions et approches du texte littéraire ; à initier l'étudiante ou l'étudiant à la recherche en littérature et à lui donner les outils d'analyse lui permettant de développer son autonomie et ses capacités de recherche ; et enfin à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui le souhaite de mettre l'accent sur la littérature acadienne, tant orale qu'écrite, ainsi que sur la création littéraire.

Le monde dans lequel nous vivons, qui est de plus en plus soumis à la circulation du langage et de l'information, exige plus que jamais une solide formation générale, fondée sur une culture de l'écrit et sur des compétences langagières très poussées. Un diplôme en études littéraires permet justement d'acquérir cette formation devenue indispensable dans plusieurs secteurs d'activités : l'enseignement, le milieu artistique et culturel, le domaine de l'information, la fonction publique, la publicité, la diplomatie, la coopération internationale, etc.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les stratégies pédagogiques des professeures et professeurs du département sont nombreuses et variées. Les présentations magistrales occupent une place prépondérante dans la transmission des connaissances qui permettent de mieux comprendre la littérature (histoire littéraire; genres littéraires; théories littéraires). Des exercices sur table, des discussions, des documents audiovisuels sont intégrés à ces présentations qui profitent également des nouvelles technologies. L'une des particularités de l'enseignement de la littérature est l'importance de la lecture d'œuvres littéraires de genres et de natures divers. L'apprentissage passe notamment par un contact direct des étudiantes et des étudiants avec les œuvres dont la lecture et la compréhension peuvent être vérifiées par des contrôles. L'enseignement magistral et la lecture se complètent dans l'analyse des œuvres étudiées à laquelle participent les étudiantes et les étudiants dans des discussions animées par la ou le professeur. De nombreux extraits peuvent également être lus et commentés en classe. Quant aux activités d'apprentissage, elles comprennent, selon les cours, la dissertation, le compte rendu, l'exposé oral et les divers travaux pratiques (travaux de longue haleine, travaux hebdomadaires, etc.) et peuvent faire place à la création littéraire. L'acquisition des compétences peut également être vérifiée par des examens semestriels et de fin de session. Les étudiantes et les étudiants en spécialisation doivent aussi réaliser, sous la supervision d'une ou d'un professeur, un projet de recherche qui vérifie leurs compétences et les prépare aux études supérieures. Les cours de création littéraire constituent enfin des ateliers et sont axés sur la production de textes par le biais d'exercices stimulants. Les étudiantes et les étudiants sont de plus guidés dans leur écriture par une rétroaction de l'animatrice ou de l'animateur et des participantes et participants.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômés et diplômées (p. ex. : à la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de, etc.).

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du Baccalauréat ès arts avec spécialisation en études littéraires sera en mesure de connaître et d'analyser le phénomène littéraire en général, que ce soit dans une perspective historique et sociologique, ou en tenant compte des formes et des significations de l'œuvre littéraire dans le contexte actuel. En vertu de cette formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'intégrer le milieu du travail, notamment dans le domaine culturel, ou d'entreprendre des études supérieures en littérature.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Le programme de spécialisation en études littéraires a pour objectif de fournir d'abord à l'étudiante ou l'étudiant une connaissance générale de l'histoire littéraire de l'Acadie, du Québec et de la France, tout en développant progressivement les compétences essentielles pour l'approche et l'analyse du texte littéraire. Une fois ces connaissances acquises, l'étudiante ou l'étudiant pourra s'initier à un volet plus théorique des études littéraires et développer une autonomie dans la recherche en littérature. Pour ce faire, le programme comporte 10 cours obligatoires dans la discipline principale (30 crédits). Parallèlement, le programme permet à l'étudiante ou **l'étudiant de s'orienter vers un domaine** plus précis au sein des littératures d'expression française (littératures acadiennes, françaises ou québécoises) par le biais de 10 cours à option dans la discipline principale (30 crédits).

Le programme s'échelonne ainsi sur trois étapes :

Étape 1 : Au cours de la 1^{re} année du programme, l'étudiante ou l'étudiant commence sa formation générale (FASS1000 *Init. au travail intellectuel* – OFG 1 et les deux cours de formation linguistique – OFG 8). Elle ou il s'initie également aux connaissances essentielles en études littéraires, avec, d'une part, la première partie du panorama de l'histoire de la littérature française (LITT1180 *La littérature française I*), cours qui permet de remonter aux sources de la littérature d'expression française, du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle, et, d'autre part, le cours d'introduction au texte en prose (LITT1404 *Le texte romanesque*).

Étape 2 : En 2^e année, l'étudiante ou l'étudiant termine son initiation à l'histoire littéraire de l'Acadie, du Québec et de la France, avec la deuxième partie du panorama de l'histoire de la littérature française (LITT2190 *La littérature française II*) et les cours d'histoire de la littérature québécoise (LITT2820 *Histoire de la litt. du Québec*¹) et d'histoire de la littérature acadienne (LITT2830 *Histoire de la litt. acadienne*²). Elle ou il complète également l'acquisition des outils de base pour aborder un texte littéraire par le biais du cours sur le texte poétique (LITT2403 *Le texte poétique*) et s'initie aux rapports entre littérature et société (LITT2701 *Littérature et société*). Le cours à option en études littéraires permet à

¹ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

² Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

l'étudiante ou l'étudiant de commencer à orienter sa formation vers un domaine plus précis de son choix, en fonction de ses intérêts ou de ses orientations futures.

Étape 3 : À partir de la 3^e année, l'étudiante ou l'étudiant, ayant maintenant acquis une perspective historique générale sur la littérature d'expression française et les notions de base pour appréhender le texte littéraire, s'initie à la recherche plus avancée en littérature (cours de méthodologie et théories : LITT3820 *Méthodologie et théories litt.*³) ainsi qu'aux littératures du monde (LITT2800 *Litt. francophones du monde*⁴ ou LITT3702 *Littérature universelle*), tout en poursuivant sa formation avec des cours de niveau 3000 et 4000 dans la discipline principale. En 4^e année, son parcours s'achève avec le développement des aptitudes nécessaires pour aboutir à l'autonomie en recherche littéraire (LITT4400 *Théorie littéraire* et LITT4452 *Projet de recherche*).

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

En tant que pratique langagière et artistique ancrée dans la société et dans l'esprit de son temps, la littérature rejoint plusieurs disciplines, notamment la linguistique, la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'histoire de l'art, la traduction et les langues. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en études littéraires devra par conséquent suivre quatre cours obligatoires et six cours à option dans ces disciplines connexes, pour un total de dix cours (30 crédits).

Les quatre cours obligatoires dans les disciplines connexes sont les suivants : LING1810 *Intro à l'étude du langage*; LING1811 *Éléments de linguistique*; PHIL1100 *Initiation à la philosophie*; SOCI1000 *Introduction à la société*. Ces cours permettront à l'étudiante et à l'étudiant de s'initier à ces disciplines qui sont essentielles à la saisie du phénomène littéraire.

Quatre des six cours à option dans les disciplines connexes devront être choisis parmi les cours suivants : un cours de linguistique (LING); un cours de philosophie (PHIL); un cours d'allemand (ALLE) ou d'espagnol (ESPA); un cours d'allemand (ALLE), d'espagnol (ESPA) ou de linguistique (LING).

Les deux autres cours à option dans les disciplines connexes seront choisis parmi les cours suivants : un cours au choix de littérature anglaise (ANGL), ARVI1530 *L'art des débuts au 19^e siècle*, ARVI1540 *L'art du vingtième siècle*, un cours au choix d'histoire (HIST), MULT1003 *Les grandes cultures*, SCRE2133 *Figures mythiques et religion*, TRAD3730 *Traduction littéraire* et TRAD3780 *Traduction et interculturalité*⁵

³ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

⁴ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

⁵ Il s'agit d'un nouveau cours dans les programmes de traduction reconfigurés.

Le programme de spécialisation en études littéraires donne ainsi une place privilégiée à la linguistique dans les disciplines connexes, car l'étude de la littérature et de la langue a été associée historiquement. La linguistique fournit aux études littéraires des éléments indispensables de description des textes. La philosophie et la sociologie sont des disciplines qui ont une perspective globale sur l'univers et la société dans lesquels s'inscrit le phénomène littéraire. L'approche sociologique des phénomènes humains en général et de la littérature en particulier est devenue une dimension incontournable du savoir au cours des quarante dernières années. L'étude d'une langue étrangère donnera aux étudiantes et étudiants la possibilité de développer un point de vue comparatiste et interculturel de la littérature, comme les cours de littérature anglaise et de traduction littéraire ainsi que le cours *Traduction et interculturelité*. Les cours d'histoire de l'art permettront de faire le lien entre la littérature et les autres arts et d'établir des parallèles avec d'autres courants esthétiques. Le cours MULT1003 sur les grandes cultures et le cours SCRE2133 sur la mythocritique fournissent une connaissance générale des grands mythes qui ont alimenté la littérature au cours des siècles. Enfin, les cours d'histoire en général permettront de saisir le contexte dans lequel s'est développée telle littérature en particulier.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours : statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.) Tableau 1 – Formation fondamentale de la spécialisation en littérature

Formation fondamentale	90 cr.
Discipline principale – cours obligatoires	30 cr.
LITT1404 Le texte romanesque	3 cr.
LITT1180 La littérature française I	3 cr.
LITT2403 Le texte poétique	3 cr.
LITT2190 La littérature française II	3 cr.
LITT2701 Littérature et société	3 cr.
LITT2820 Histoire de la litt. du Québec	3 cr.
LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3 cr.
LITT3820 Méthodologie et théories litt.	3 cr.
LITT4400 Théorie littéraire	3 cr.
LITT4452 Projet de recherche	3 cr.
Discipline principale – cours à option	30 cr.
LITT2800 Litt. francophones du monde ou LITT3702 Littérature universelle	3 cr.
Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants :	3 cr.
LITT2154 Roman français au 19 ^e siècle	
LITT2671 Littérature orale : les genres	
LITT2672 Ethnologie de l'Amérique fr.	
LITT2800 Litt. francophones du monde	
LITT2810 Thèmes littéraires I	
LITT2900 Théorie et histoire du cinéma	
Choisir 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les suivants :	24 cr.
LITT3130 Litt. française du 17 ^e siècle	
LITT3153 Poésie française au 19 ^e siècle	
LITT3163 Poésie française au 20 ^e siècle	
LITT3164 Roman français au 20 ^e siècle	
LITT3206 Essai québécois	
LITT3383 Poésie acadienne	
LITT3385 Roman acadien	
LITT3386 Essai acadien	
LITT3387 Théâtre acadien	
LITT3673 Le conte populaire en Acadie	

LITT3674	La chanson traditionnelle	
LITT3675	Légendes et récits de croyance	
LITT3702	Littérature universelle	
LITT3790	Atelier de création (poésie)	
LITT3791	Atelier de création (récits)	
LITT3800	Thèmes littéraires II	
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	
LITT3830	Litt. francophones du Canada	
LITT3840	Poésie québécoise	
LITT3850	Roman québécois avant 1960	
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	
LITT4165	Théâtre français moderne	
LITT4205	Théâtre québécois	
LITT4672	Oralité et écriture	
LITT4750	Pratique de la critique	
LITT4900	Littérature et cinéma	
Disciplines connexes		30 cr.
Disciplines connexes – cours obligatoires		12 cr.
LING1810	Intro à l'étude du langage	3 cr.
LING1811	Éléments de linguistique	3 cr.
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3 cr.
SOCI1000	Introduction à la société	3 cr.
Disciplines connexes – cours à option		18 cr.
ALLE, ESPA ou LING		3 cr.
ALLE ou ESPA		3 cr.
LING		3 cr.
PHIL		3 cr.
6 crédits parmi : ANGL (littérature), ARVI1530, ARVI1540, HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 et TRAD3780		6 cr.

4. **La formation générale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

Cette section de l'Énoncé du programme de spécialisation en études littéraires répond à la question de l'adéquation dudit programme avec les exigences de la formation générale. À chaque objectif de celle-ci correspondent les moyens mis en œuvre pour sa réalisation : cours, activités et descriptions de cours.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel* permet la réalisation de cet objectif de la formation générale. Il vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant des compétences indispensables à la réussite universitaire et inséparables de celle-ci, qui ressortissent surtout à l'organisation d'un travail de recherche.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Cet objectif de la formation générale est atteint par trois cours obligatoires de la spécialisation : LITT1180 *La littérature française I*, LITT2190 *La littérature*

française II et LITT2701 *Littérature et société* et par les deux cours à option LITT2800 *Litt. francophones du monde* ou LITT3702 *Littérature universelle*.

Le premier cours d'introduction à l'histoire de la littérature française (LITT1180 *La littérature française I*), qui propose une vue d'ensemble de la période qui va du Moyen Âge au 17^e siècle, confronte l'étudiante ou l'étudiant à une culture qui diffère profondément de la sienne, que ce soit sur le plan des usages de la langue, des coutumes, de la vie politique ou de l'organisation sociale.

Le deuxième cours d'introduction à l'histoire de la littérature française (LITT2190 *La littérature française II*), qui couvre pour sa part la période allant du 18^e siècle jusqu'à nos jours, favorise la même ouverture à l'Autre, au moyen de l'étude d'œuvres littéraires favorisant l'accès à une culture qui figure parmi les plus marquantes de la modernité.

Le cours LITT2701 *Littérature et société* permet de saisir comment s'inscrivent, au sein du texte littéraire, les relations entre les différentes classes sociales, ainsi que de comprendre de quelle façon les écrivains figurent l'altérité ainsi que les rapports entre le Soi et l'Autre.

Le cours LITT2800 *Litt. francophones du monde* permet à l'étudiante ou à l'étudiant de prendre connaissance des littératures francophones produites à l'extérieur de la France et du Canada, notamment avec les littératures des Antilles, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, et d'entrer du même coup en contact avec d'autres cultures, avec des modes de vivre et de penser témoignant de la richesse et de la diversité du monde actuel.

Pour sa part, le cours LITT3702 *Littérature universelle* favorise la connaissance de grandes œuvres littéraires écrites dans une autre langue que le français, ce qui représente une ouverture extraordinaire sur le monde entier et sur le phénomène de l'altérité en général.

Il existe aussi d'autres cours de littérature qui permettent d'atteindre l'objectif d'ouverture à l'Autre et/ou d'internationalisation.

Il en va ainsi du cours LITT2900 *Théorie et histoire du cinéma* qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant de découvrir, à travers le cinéma produit partout dans le monde, que ce soit aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Russie ou au Japon, d'autres cultures et surtout différentes façons de voir et de représenter le monde. Le cours LITT4990 *Littérature et cinéma* favorise lui aussi l'ouverture à l'Autre, d'une part au moyen du dialogue qui est instauré entre les deux formes d'art, et d'autre part parce qu'il permet de découvrir les productions

cinématographiques de différents pays et, à travers elles, certaines œuvres littéraires marquantes de la littérature mondiale.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Pour réaliser cet objectif de la formation générale, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de spécialisation en études littéraires suivra le cours obligatoire LITT2701 *Littérature et société*. Consacré à l'étude des rapports entre la littérature et la société, et tout particulièrement à la question du statut et de la responsabilité sociale de l'écrivain, ce cours permet d'atteindre cet objectif de la formation générale dans la mesure où il passe en revue de nombreux cas exemplaires de l'engagement de l'écrivain, et donc de l'individu, dans la société de son temps.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Le programme de la spécialisation en études littéraires réalise cet objectif par les cours obligatoires et les cours à option dans les disciplines connexes. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours SOCI1000 *Introduction à la société* comme répondant à cet objectif.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Pour que cet objectif soit atteint, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre un cours classé parmi ceux qui transmettent des « Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences », choisi dans la Banque de cours des objectifs de formation générale.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Pour réaliser cet objectif de la formation générale, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de la spécialisation en études littéraires suivra le cours obligatoire LITT1404 *Le texte romanesque*. Il convient de mentionner que tous les cours LITT viendront consolider l'atteinte de cet objectif qui est d'ailleurs inhérent au programme de spécialisation en études littéraires. Ces cours sont les suivants :

LITT1180 *La littérature française I*
 LITT2154 *Roman français au 19^e siècle*
 LITT2190 *La littérature française II*
 LITT2403 *Le texte poétique*
 LITT2701 *Littérature et société*
 LITT2800 *Litt. francophones du monde*
 LITT2810 *Thèmes littéraires I*
 LITT2820 *Histoire de la litt. du Québec*
 LITT2830 *Histoire de la litt. acadienne*
 LITT2900 *Théorie et histoire du cinéma*
 LITT3130 *Litt. française du 17^e siècle*
 LITT3153 *Poésie française au 19^e siècle*
 LITT3163 *Poésie française au 20^e siècle*
 LITT3164 *Roman français au 20^e siècle*
 LITT3206 *Essai québécois*

LITT3383 *Poésie acadienne*
 LITT3385 *Roman acadien*
 LITT3386 *Essai acadien*
 LITT3387 *Théâtre acadien*
 LITT3673 *Le conte populaire en Acadie*
 LITT3674 *La chanson traditionnelle*
 LITT3702 *Littérature universelle*
 LITT3790 *Atelier de création (poésie)*
 LITT3791 *Atelier de création (récits)*
 LITT3800 *Thèmes littéraires II*
 LITT3810 *La litt. au niveau secondaire*
 LITT3830 *Litt. francophones du Canada*
 LITT3850 *Roman québécois avant 1960*
 LITT4000 *Roman québécois depuis 1960*
 LITT4110 *Litt. française du Moyen Âge*
 LITT4120 *Litt. française du 16^e siècle*
 LITT4140 *Litt. française du 18^e siècle*
 LITT4165 *Théâtre français moderne*
 LITT4205 *Théâtre québécois*
 LITT4672 *Oralité et écriture*
 LITT4750 *Pratique de la critique*
 LITT4900 *Littérature et cinéma*

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Pour réaliser cet objectif de la formation générale, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de spécialisation en études littéraires suivra le cours obligatoire dans les disciplines connexes PHIL1100 *Initiation à la philosophie*, un cours essentiel pour la saisie du phénomène littéraire.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif de la formation générale est atteint grâce aux cours FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *communication écrite*. Il est pleinement rempli par tous les cours de littérature qui insistent sur la qualité de la langue.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Après avoir été soumis à un test de classement, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en études littéraires devra suivre un cours ANGLXXXX selon le résultat obtenu.

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix du Baccalauréat ès arts avec spécialisation en études littéraires

Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la formation fondamentale (discipline principale).	LITT1180 La littérature française I LITT2190 La littérature française II LITT2701 Littérature et société LITT2800 Litt. francophones du monde LITT2900 Théorie et histoire du cinéma LITT3702 Littérature universelle LITT4990 Littérature et cinéma	X
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale).	LITT2701 Littérature et société	X
OFG 4- Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par un cours obligatoire des disciplines connexes	SOCI1000 Introduction à la société	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale).	LITT1404 Le texte romanesque La plupart des autres cours LITT	X
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours obligatoire dans les disciplines connexes	PHIL1100 Initiation à la philosophie	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale.	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	
OFG 9 - Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale.	ANGLXXXX (selon le résultat au test de classement)	

*Le programme de spécialisation en études littéraires permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

**BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le _____Département : Études françaisesNom du programme : Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
1^{re} ANNÉE	1^{re} ANNÉE
<i>OBLIGATOIRES</i> 21 CR.	FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> LITT1180 La littérature française I 3 cr. LITT1404 Le texte romanesque 3 cr. 6 cr.
FRAN1500 Communication orale 3	<u>Disciplines connexes – cours obligatoires</u> LING1810 Intro à l'étude du langage 3 cr. LING1811 Éléments de linguistique 3 cr. LITT1403 Intro aux études littéraires 3 LITT1404 Le texte romanesque 3 PHIL1100 Initiation à la philosophie 3 9 cr.
OPTION 3 CR.	<u>Disciplines connexes – cours à option¹</u> Choisir 3 crédits parmi les disciplines connexes 3 cr.
Choisir 3 crédits de la liste des cours à option des disciplines connexes.	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : FRAN1500 Communication orale 3 cr. FRAN1600 Communication écrite 3 cr. FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr. Choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG5 <i>Connaissance dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</i> 3 cr. 12 cr.
CHOIX <u>6 CR.</u>	<u>TOTAL 30 CR.</u>
TOTAL 30 CR.	2^e ANNÉE
(¹) Voir l'avis en page 43	FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> LITT2403 Le texte poétique 3 cr. LITT2190 La littérature française II 3 cr. LITT2701 Littérature et société 3 cr. LITT2820 Histoire de la litt. du Québec 3 cr. LITT2830 Histoire de la litt. acadienne 3 cr. 15 cr.
2^e ANNÉE	<u>Discipline principale – cours à option</u> Choisir 3 crédits parmi les cours LITT de niveau 2000 ² 3 cr.
<i>OBLIGATOIRES</i> 6 CR.	<u>Disciplines connexes – cours obligatoire</u> SOCI1000 Introduction à la société 3 cr.
LITT2403 Le texte poétique 3	<u>Disciplines connexes – cours à option¹</u> Choisir 3 crédits parmi les disciplines connexes 3 cr.
PHILXXXX 3	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : ANGLXXXX (selon le résultat du test de classement) 3 cr. Choisir 3 crédits de cours au choix 3 cr. 6 cr.
OPTION 18 CR.	
Choisir 3 crédits parmi MATH, STAT, INFO ou ADSI.	
Choisir 3 crédits parmi les cours LING2XXX	
Choisir 3 crédits parmi les cours LITT2XXX	
Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste des cours à option des disciplines connexes.	
CHOIX <u>6 CR.</u>	
TOTAL 30 CR.	

		<u>TOTAL 30 CR.</u>
3° et 4° ANNÉES		3° ANNÉE
OBLIGATOIRES	9 CR.	FORMATION FONDAMENTALE :
LITT4400 Théories de la littérature	3	<u>Discipline principale – cours obligatoire</u>
LITT4451 Recherche en littérature	3	LITT3820 Méthodologie et théories litt.
LITT4452 Projet en études littéraires	3	3 cr.
OPTION ⁽¹⁾	36 CR.	<u>Discipline principale – cours à option</u>
Choisir de 6 à 12 crédits en linguistique de niveau 3000 ou 4000.		Choisir 3 crédits parmi :
Choisir de 24 à 30 crédits en littérature de niveau 3000 ou 4000.		LITT2800 Litt. francophones du monde ou
		LITT3702 Littérature universelle
		3 cr.
		Choisir 12 crédits parmi les cours LITT
		de niveau 3000 ou 4000 ²
		12 cr.
		15 cr.
DISCIPLINES CONNEXES	12 CR.	<u>Disciplines connexes – cours à option¹</u>
CHOIX	<u>3 CR.</u>	Choisir 6 crédits parmi les disciplines connexes
		6 cr.
TOTAL	60 CR.	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :
GLOBAL	120 CR.	Choisir 6 crédits de cours au choix
		6 cr.
		<u>TOTAL 30 CR.</u>
(1) 6 crédits en LITT ou LING pourront être de niveau 1000 ou 2000.		4° ANNÉE
Cours de disciplines connexes		FORMATION FONDAMENTALE :
Sont considérées disciplines connexes, les disciplines enseignées à la Faculté des arts et des sciences sociales, de même que la psychologie.		<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
Une liste de cours suggérés est disponible au Département d'études françaises.		LITT4400 Théorie littéraire
Des cours d'autres disciplines peuvent être considérés connexes sous réserve d'approbation par la direction du Département d'études françaises.		3 cr.
		LITT4452 Projet de recherche
		3 cr.
		6 cr.
		<u>Discipline principale – cours à option</u>
		Choisir 12 crédits parmi les cours LITT de
		niveau 3000 ou 4000 ²
		12 cr.
		<u>Disciplines connexes – cours à option¹</u>
		Choisir 6 crédits parmi les disciplines connexes
		6 cr.
		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :
		Choisir 6 crédits de cours au choix
		6 cr.
		<u>TOTAL 30 CR.</u>
		<u>GLOBAL 120 CR.</u>
		¹ Choisir 18 crédits parmi les cours à option des disciplines
		connexes :
		3 crédits parmi ALLE, ESPA ou LING
		3 crédits parmi ALLE ou ESPA
		3 crédits parmi les cours LING
		3 crédits parmi les cours PHIL
		6 crédits parmi les cours suivants : ANGL (littérature),
		ARVI1530, ARVI1540, HIST, MULT1003, SCRE2133,
		TRAD3730, TRAD3780
		² Liste des cours à option LITT
		LITT2154 Roman français au 19 ^e siècle
		LITT2671 Littérature orale : les genres
		LITT2672 Ethnologie de l'Amérique fr.
		LITT2800 Litt. francophones du monde
		LITT2810 Thèmes littéraires I
		LITT2900 Théorie et histoire du cinéma
		LITT3130 Litt. française du 17 ^e siècle
		LITT3153 Poésie française au 19 ^e siècle
		LITT3163 Poésie française au 20 ^e siècle
		LITT3164 Roman français au 20 ^e siècle
		LITT3206 Essai québécois
		LITT3383 Poésie acadienne

LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3702	Littérature universelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3830	Litt. francophones du Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

Formulaire CPR-7 (Modification à la banque de cours d'une discipline)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Spécialisation en littérature / Majeure en études françaises /
Mineure en études françaises

Banque de cours actuelle			Banque de cours proposée			Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours
Sigle	Titre du cours	Cr.	Sigle	Titre du cours	Cr.	
LITT1000	Grandes époques littéraires	3	LITT1000	Grandes époques littéraires	3	
LITT1180	La littérature française I	3	LITT1180	La littérature française I	3	
LITT1403	Intro. aux études littéraires	3				
LITT1404	Le texte romanesque	3	LITT1404	Le texte romanesque	3	
LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3	LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3	
LITT2190	La littérature française II	3	LITT2190	La littérature française II	3	
LITT2403	Le texte poétique	3	LITT2403	Le texte poétique	3	
LITT2671	Littérature orale : les genres	3	LITT2671	Littérature orale : les genres	3	
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3	LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3	
LITT2701	Littérature et société	3	LITT2701	Littérature et société	3	
			LITT2800	Litt. francophones du monde	3	
			LITT2810	Thèmes littéraires I	3	
			LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3	
			LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3	
LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3	LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3	
LITT3130	Dix-septième siècle	3	LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3	
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3	LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3	
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3	LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3	
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3	LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3	
LITT3206	Essai québécois	3	LITT3206	Essai québécois	3	
LITT3383	Poésie acadienne	3	LITT3383	Poésie acadienne	3	
LITT3385	Roman acadien	3	LITT3385	Roman acadien	3	
LITT3386	Essai acadien	3	LITT3386	Essai acadien	3	
LITT3387	Théâtre acadien	3	LITT3387	Théâtre acadien	3	
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3	LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3	
LITT3674	La chanson traditionnelle	3	LITT3674	La chanson traditionnelle	3	
LITT3675	Légendes et récits de croyance	3	LITT3675	Légendes et récits de croyance	3	
LITT3702	Littérature universelle	3	LITT3702	Littérature universelle	3	
LITT3790	Atelier de création	3	LITT3790	Atelier de création (poésie)	3	
			LITT3791	Atelier de création (récits)	3	
			LITT3800	Thèmes littéraires II	3	
			LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3	
LITT4451	Recherche en littérature	3	LITT3820	Méthodologie et théories litt.	3	Oui
LITT2291	La littérature can-fr.	3	LITT3830	Litt. francophones du Canada	3	Oui
LITT3253	Poésie québécoise jusqu'à 1939	3	LITT3840	Poésie québécoise	3	Oui
LITT4263	Poésie québécoise depuis 1939	3				
LITT4254	Roman québécois jusqu'à 1939	3	LITT3850	Roman québécois avant 1960	3	Oui
LITT3264	Roman québécois depuis 1939	3	LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3	Oui
LITT4110	Moyen Âge	3	LITT4110	Litt. française au Moyen Âge	3	
LITT4120	Seizième siècle	3	LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3	
LITT4140	Dix-huitième siècle	3	LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3	

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

Formulaire CPR-8 (Modification à la banque de cours de formation générale (OFG))

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Spécialisation en littérature / Majeure en études françaises / Mineure en études françaises

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			LITT1180	La littérature française I	2, 6
			LITT1404	Le texte romanesque	6
			LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	6
			LITT2190	La littérature française II	2, 6
			LITT2403	Le texte poétique	6
			LITT2701	Littérature et société	2, 3, 6
			LITT2800	Litt. francophones du monde	2, 6
			LITT2810	Thèmes littéraires I	6
			LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	6
			LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	6
			LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	2, 6
			LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	6
			LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	6
			LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	6
			LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	6
			LITT3206	Essai québécois	6
			LITT3383	Poésie acadienne	6
			LITT3385	Roman acadien	6

Formulaire CPR-8 (Modification à la banque de cours de formation générale (OFG))

		<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
		LITT3386	Essai acadien	6
		LITT3387	Théâtre acadien	6
		LITT3673	Le conte populaire en Acadie	6
		LITT3674	La chanson traditionnelle	6
		LITT3702	Littérature universelle	2, 6
		LITT3790	Atelier de création (poésie)	6
		LITT3791	Atelier de création (récits)	6
		LITT3800	Thèmes littéraires II	6
		LITT3810	La litt. au niveau secondaire	6
		LITT3830	Litt. francophones du Canada	6
		LITT3850	Roman québécois avant 1960	6
		LITT4000	Roman québécois depuis 1960	6
		LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	6
		LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	6
		LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	6
		LITT4165	Théâtre français moderne	6
		LITT4205	Théâtre québécois	6
		LITT4672	Oralité et écriture	6
		LITT4750	Pratique de la critique	6
		LITT4900	Littérature et cinéma	2, 6

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires)
- 1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales (Département d'études françaises)
- 1.3 Diplôme accordé
B.A. (spécialisation en études littéraires)
- 1.4 Durée du programme
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
 Moncton : 4 ans
 Edmundston : 2 premières années*
 Shippagan : première année*
 *les années subséquentes se font à Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2012

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
L'objectif principal est l'acquisition d'une culture littéraire diversifiée. Le programme vise à faire connaître l'histoire littéraire de l'Acadie, du Québec et de la France, à assurer une formation théorique substantielle en familiarisant l'étudiante ou l'étudiant avec les diverses conceptions et approches du texte littéraire, à l'initier à la recherche en littérature, tout en lui permettant de mettre l'accent sur la littérature acadienne et sur la création littéraire.
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)
Les présentations magistrales et la lecture des œuvres littéraires occupent une place prépondérante dans la transmission des connaissances qui permettent de mieux comprendre le phénomène de la littérature. L'enseignement magistral et la lecture se complètent dans l'analyse des œuvres étudiées dans des discussions animées par la ou le professeur. Les activités d'apprentissage comprennent la dissertation, le compte rendu, l'exposé oral, l'examen, les divers travaux pratiques, et elles peuvent faire place à la création littéraire. Les étudiantes et les étudiants doivent aussi réaliser un projet de recherche qui les prépare aux études supérieures.
- 2.3 Conditions d'admission
- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D "

- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)⁶

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

LITT1180	La littérature française I	3
LITT1404	Le texte romanesque	3
LITT2403	Le texte poétique	3
LITT2190	La littérature française II	3
LITT2701	Littérature et société	3
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3
LITT3820	Méthodologie et théories litt.	3
LITT4400	Théorie littéraire	3
LITT4452	Projet de recherche	3
		30 CR.

Cours à option

LITT2800	Litt. francophones du monde ou	
LITT3702	Littérature universelle	3

Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de 3 crédits suivants :

LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	
LITT2671	Littérature orale : les genres	
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	
LITT2800	Litt. francophones du monde	
LITT2810	Thèmes littéraires I	
LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3

Choisir 24 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de 3 crédits suivants :

LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	
LITT3206	Essai québécois	
LITT3383	Poésie acadienne	
LITT3385	Roman acadien	
LITT3386	Essai acadien	
LITT3387	Théâtre acadien	
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	
LITT3674	La chanson traditionnelle	
LITT3675	Légendes et récits de croyance	
LITT3702	Littérature universelle	
LITT3790	Atelier de création (poésie)	
LITT3791	Atelier de création (récits)	
LITT3800	Thèmes littéraires II	
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	
LITT3830	Litt. francophones du Canada	
LITT3840	Poésie québécoise	

⁶ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

LITT3850	Roman québécois avant 1960	
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	
LITT4165	Théâtre français moderne	
LITT4205	Théâtre québécois	
LITT4672	Oralité et écriture	
LITT4750	Pratique de la critique	
LITT4900	Littérature et cinéma	24
		<u>30 CR.</u>
Total de la discipline principale :		60 CR.
Disciplines connexes		
<u>Cours obligatoires</u>		
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
SOCI1000	Introduction à la société	3
		12 CR.
<u>Cours à option</u>		
ALLE, ESPA ou LING		3
ALLE ou ESPA		3
LING		3
PHIL		3
<i>Choisir 6 crédits parmi:</i>		
ANGL (littérature), ARVI1530, ARVI1540, HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730, TRAD 3780		6
		18 CR.
Total des disciplines connexes :		30 CR.
Total de la formation fondamentale :		90 CR.
Total de la formation générale :		<u>30 CR.</u>
GLOBAL		120 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de B.A. avec spécialisation en études littéraires

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
LITT1180 La littérature française I	3	
LITT1404 Le texte romanesque	3	OFG 6
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires		
LING1810 Intro à l'étude du langage	3	
LING1811 Éléments de linguistique	3	
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	OFG 7
Disciplines connexes - Cours à option (voir note 2)		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines connexes	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)	3	OFG 5

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
LITT2403 Texte poétique	3	
LITT2190 La littérature française II	3	OFG 2
LITT2701 Littérature et société	3	OFG 3
LITT2820 Histoire de la litt. du Québec	3	
LITT2830 Histoire de la litt. Acadienne	3	
Discipline principale – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi les cours LITT de niveau 2000 (voir note 3)	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
SOCI1000 Introduction à la société	3	OFG 4
Disciplines connexes - Cours à option (voir note 2)		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines connexes	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
ANGLXXXX (selon le résultat du test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoire		
LITT3820 Méthodologie et théories litt.	3	
Discipline principale – cours à option		
Choisir 3 crédits parmi :		
LITT2800 Litt. francophones du monde <u>ou</u> LITT3702 Littérature universelle	3	
Choisir 12 crédits parmi les cours LITT de niveau 3000 ou 4000 (voir note 3)	12	
B. Disciplines connexes - Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les disciplines connexes	6	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
LITT4400 Théorie littéraire	3	
LITT4452 Projet de recherche	3	
Discipline principale – Cours à option		
Choisir 12 crédits parmi les cours LITT de niveau 3000 ou 4000 (voir note 3)	12	
B. Disciplines connexes - Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les disciplines connexes	6	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A. avec Spécialisation en littérature

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note*
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	LITT2190 La littérature française II	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	LITT2701 Littérature et société	3	Choisir un cours du choix
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI1000 Introduction à la société	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : www.umoncton.ca)	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	LITT1404 Le texte romanesque	3	Choisir un cours au choix
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGLXXXX (selon le résultat au test de classement)	3	

Notes

1. Dans le cadre du Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires), vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale, dont 60 crédits de cours de la discipline principale, 30 crédits de cours des disciplines connexes et 30 crédits de formation générale et cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires), la formation fondamentale permet de répondre à **cinq (5) OFG** :

- OFG 2 au moyen du cours LITT2190;
- OFG 3 au moyen du cours LITT2701;
- OFG 4 au moyen du cours SOCI1000;
- OFG 6 au moyen du cours LITT1404;
- OFG 7 au moyen du cours PHIL1100.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000;
- OFG 8 au moyen des cours FRAN1500 et FRAN1600;
- OFG 9 au moyen d'un cours ANGL selon le résultat au test de classement.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir un (1) cours de la **Banque de cours de formation générale**, soit 3 crédits de cours de la rubrique suivante :

- OFG 5 : Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **15 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

Note 2 :**Choisir 18 crédits parmi les cours à option des disciplines connexes :**

3 crédits parmi ALLE, ESPA ou LING

3 crédits parmi ALLE ou ESPA

3 crédits parmi les cours LING

3 crédits parmi les cours PHIL

6 crédits parmi les cours suivants : ANGL (littérature), ARVI1530, ARVI1540, HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730, TRAD3780.

Note 3 : Cours à option de la discipline principale**Choisir 3 crédits LITT de niveau 2000 parmi les cours suivants :**LITT2154 Roman français au 19^e siècle

LITT2671 Littérature orale : les genres

LITT2672 Ethnologie de l'Amérique fr.

LITT2800 Litt. francophones du monde

LITT2810 Thèmes littéraires I

LITT2900 Théorie et histoire du cinéma

Choisir 24 crédits LITT de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours suivants :LITT3130 Litt. française du 17^e siècleLITT3153 Poésie française au 19^e siècleLITT3163 Poésie française au 20^e siècleLITT3164 Roman français au 20^e siècle

LITT3206 Essai québécois

LITT3383 Poésie acadienne

LITT3385 Roman acadien

LITT3386 Essai acadien

LITT3387 Théâtre acadien

LITT3673 Le conte populaire en Acadie

LITT3674 La chanson traditionnelle

LITT3675 Légendes et récits de croyance

LITT3702 Littérature universelle

LITT3790 Atelier de création (poésie)

LITT3791 Atelier de création (récits)

LITT3800 Thèmes littéraires II

LITT3810 La litt. au niveau secondaire

LITT3830 Litt. francophones du Canada

LITT3840 Poésie québécoise

LITT3850 Roman québécois avant 1960

LITT4000 Roman québécois depuis 1960

LITT4110 Litt. française du Moyen Âge

LITT4120 Litt. française du 16^e siècleLITT4140 Litt. française du 18^e siècle

LITT4165 Théâtre français moderne

LITT4205 Théâtre québécois

LITT4672 Oralité et écriture

LITT4750 Pratique de la critique

LITT4900 Littérature et cinéma

10.2 Majeure en études françaises**R : 44-CPR-130208**

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises). »

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité responsable du programme :** Département d'études françaises
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises)
- 1.4 Diplôme accordé :** B.A. (majeure en études françaises)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré

2.1 Description des objectifs du programme

Le programme de majeure en études françaises vise à offrir une formation de base en études françaises, à la fois en linguistique et en littérature, deux disciplines qui ont été liées historiquement et qui continuent d'évoluer de concert. Ce programme débouche ainsi sur l'acquisition de connaissances substantielles dans le domaine des études littéraires (littératures acadienne, française et québécoise) et des sciences du langage. Il vise aussi à donner à l'étudiante et à l'étudiant les outils d'analyse lui permettant de développer son autonomie et ses capacités de recherche en français.

De façon spécifique, ce programme vise à mieux faire connaître la littérature et la linguistique, notamment au moyen de l'histoire littéraire (œuvres et auteurs, genres littéraires, contexte et histoire des idées, rapports entre les œuvres, évolution des formes), de la linguistique générale (phonétique, phonologie, morphologie et syntaxe) et de la sociolinguistique (étude des phénomènes linguistiques dans leurs contextes sociaux et historiques), tout en accordant une attention particulière à la littérature acadienne et à la situation du français du Nouveau-Brunswick.

Le programme de majeure en études françaises s'adresse principalement aux étudiantes et aux étudiants qui veulent œuvrer dans le milieu artistique et culturel, dans le domaine de l'édition, dans le secteur de l'information, dans la fonction publique, la publicité, la diplomatie, la coopération internationale, bref dans les divers domaines qui exigent une culture solide et une capacité certaine de réflexion.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les stratégies pédagogiques des professeures et professeurs du département d'études françaises sont nombreuses et variées.

Les présentations magistrales occupent une place prépondérante dans la transmission des connaissances qui permettent de mieux comprendre la littérature (histoire littéraire; genres littéraires; théories littéraires). Des exercices sur table, des discussions, des documents audiovisuels sont intégrés à ces présentations qui profitent également des nouvelles technologies. L'une des particularités de l'enseignement de la littérature est l'importance de la lecture d'œuvres littéraires de genres et de natures divers. L'apprentissage passe notamment par un contact direct des étudiantes et des étudiants avec les œuvres dont la lecture et la compréhension peuvent être vérifiées par des contrôles. L'enseignement magistral et la lecture se complètent dans l'analyse des œuvres étudiées à laquelle participent les étudiantes et les étudiants dans des discussions animées par la ou le professeur. De nombreux extraits peuvent également être lus et commentés en classe. Quant aux activités d'apprentissage, elles comprennent, selon les cours, l'analyse littéraire, la dissertation, le compte rendu, l'exposé oral et les divers travaux pratiques (travaux de longue haleine, travaux hebdomadaires, etc.) et éventuellement la création littéraire. L'acquisition des compétences peut également être vérifiée par des examens semestriels et de fin de session. Les cours de création littéraire et de pratique de la critique constituent enfin des ateliers et sont axés sur la production de textes par le biais d'exercices stimulants; les étudiantes et les étudiants sont de plus guidés dans leur écriture par une rétroaction de la professeure ou du professeur ou des écrivaines ou écrivains participant à ces cours.

Les cours de linguistique intègrent pour leur part tout un ensemble de stratégies, notamment l'enseignement magistral, les travaux pratiques, les présentations orales, la visite de conférenciers, les activités de recherche documentaire (incluant l'initiation aux bases de données et aux autres outils en ligne), les recherches en bibliothèque, au Centre de documentation du Centre de recherche en linguistique appliquée, ainsi que la consultation d'archives au Centre d'études acadiennes. Les cours de linguistique mettent non seulement l'accent sur l'analyse théorique, mais aussi sur la recherche de terrain (enquête, expérimentation, recueil de corpus, observation ethnographique), ainsi que sur les ateliers d'initiation aux outils informatisés pour la constitution de corpus, l'archivage, le traitement automatique des données linguistiques et textuelles.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

Au terme de leur formation, les étudiantes et étudiants inscrits au programme de majeure en études françaises maîtriseront les connaissances fondamentales de la littérature et de la linguistique, ce qui leur permettra d'intégrer le milieu du travail, notamment le milieu culturel, ce dernier étant entendu dans son sens large. Les finissantes et les finissants de la majeure en études françaises connaîtront bien les littératures de langue française (notamment les littératures française, acadienne et québécoise) et les principaux domaines des sciences du langage. Ils auront acquis de précieuses connaissances sur l'histoire littéraire, les genres littéraires, les grands écrivains et les littératures d'expression française, ainsi qu'un ensemble de connaissances en description linguistique et dans un certain nombre de domaines en sciences du langage, comme l'histoire de la langue, la variation linguistique, la typologie des langues, le contact de langues, la dynamique sociale et géopolitique des langues, l'acquisition du langage, l'enseignement des langues, les idéologies linguistiques, l'aménagement linguistique.

3. La formation fondamentale

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Le programme de majeure en études françaises a pour objectif d'initier d'abord l'étudiante ou l'étudiant aux fondements essentiels de la linguistique et de la littérature. Une fois ces connaissances acquises, l'étudiante ou l'étudiant pourra s'initier aux domaines plus ciblés des études littéraires et des sciences du langage. Pour ce faire, le programme comporte cinq (5) cours obligatoires partagés également entre les deux disciplines principales (15 crédits). Parallèlement, le programme permet à l'étudiante ou l'étudiant d'orienter sa formation vers des domaines plus précis des études littéraires et des sciences du langage par le biais de onze (11) cours à option répartis également dans les deux disciplines principales (33 crédits).

Le programme s'échelonne ainsi sur trois étapes :

Étape 1 : Au cours de la 1^{re} année du programme, l'étudiante ou l'étudiant commence sa formation générale (FASS1000 *Init. au travail intellectuel* – OFG 1 et les deux cours de formation linguistique – OFG 8). Il commence également à s'initier aux connaissances essentielles en sciences du langage avec les cours LING1810 (*Intro à l'étude du langage*) et LING1811 (*Éléments de linguistique*), ce qui lui donne une vision globale des

phénomènes linguistiques, l'initie aux différents domaines de la linguistique tout en lui fournissant les outils de base nécessaires à la suite des cours qui s'échelonnent sur les trois années suivantes. Elle ou il s'initie également aux connaissances essentielles en études littéraires, avec le cours d'introduction au texte en prose (LITT1404 *Le texte romanesque*).

Étape 2 : En 2^e année, l'étudiante ou l'étudiant entreprend son initiation à l'histoire littéraire de l'Acadie, du Québec et de la France, avec un cours d'histoire de la littérature française (LITT1180 *La littérature française I* ou LITT2190 *La littérature française II*), un cours d'histoire de la littérature acadienne ou québécoise (LITT2820 *Histoire de la litt. du Québec*¹ ou LITT2830 *Histoire de la litt. acadienne*²) et le cours d'initiation au texte poétique (LITT2403 *Le texte poétique*). Elle ou il complète également son initiation à la linguistique avec le cours de phonétique et phonologie ou le cours de syntaxe (LING2820 *Phonétique et phonologie*³ ou LING2822 *Syntaxe*⁴), ainsi qu'avec le cours LING2950 *Langue et société*.

Étape 3 : À partir de la 3^e année, l'étudiante ou l'étudiant, ayant été initié aux connaissances fondamentales en littérature et en linguistique, est en mesure de poursuivre sa formation dans les deux disciplines principales, au moyen de 8 cours à option de niveau 3000 ou 4000, également partagés entre les deux disciplines principales.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

La langue constitue l'élément central de la communication humaine et le médium par lequel transitent les valeurs sociales et politiques. La littérature et la linguistique touchent ainsi à plusieurs disciplines, notamment l'histoire, les langues, la philosophie, la sociologie et la traduction. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en études françaises devra par conséquent suivre un ensemble de cours dans ces disciplines connexes, pour un total de 18 crédits (six cours).

Deux de ces cours sont des cours obligatoires : PHIL1100 *Initiation à la philosophie* et SOCI1000 *Introduction à la société*.

Parmi les cours à option, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre un cours d'espagnol ou d'allemand (ESPA ou ALLE). Les trois autres cours à option seront choisis parmi les cours suivants : un cours au choix d'histoire

¹ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

² Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

³ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

(HIST), MULT1003 *Les grandes cultures*, SCRE2133 *Figures mythiques et religion*, TRAD3730 *Traduction littéraire* ou TRAD3780 *Traduction et interculturalité*⁵.

Le programme de majeure en études françaises donne ainsi une place privilégiée à plusieurs disciplines connexes. La philosophie et la sociologie sont des disciplines qui ont une perspective globale sur l'univers et la société dans lesquels s'inscrivent le phénomène littéraire et la communication humaine. L'approche sociologique des phénomènes humains en général et de la littérature en particulier est devenue une dimension incontournable du savoir au cours des quarante dernières années. Les liens entre l'apprentissage d'une langue étrangère et la linguistique n'ont pas à être démontrés; l'objectif premier de la linguistique est de comprendre le fonctionnement de la langue dans tous ses aspects et l'apprentissage d'une langue étrangère permet aux étudiantes et aux étudiants d'en faire l'expérience de première main. L'étude d'une langue étrangère donnera aussi aux étudiantes et étudiants la possibilité de développer un point de vue comparatiste et interculturel de la littérature, comme les cours de littérature anglaise et de traduction littéraire ainsi que le cours *Traduction et interculturalité*. Le cours MULT1003 sur les grandes cultures et le cours SCRE2133 sur la mythocritique fournissent une connaissance générale des grands mythes qui ont alimenté la littérature au cours des siècles. Enfin, les cours d'histoire en général permettront de saisir le contexte dans lequel s'est développée telle littérature en particulier.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours : statut des cours (obligatoire ou à option).

Tableau 1 – Formation fondamentale de la majeure en études françaises

Formation fondamentale	66 cr.
Discipline principale	48 cr.
Discipline principale – cours obligatoires	15
LING1810 Intro à l'étude du langage	3
LING1811 Éléments de linguistique	3
LING2950 Langue et société	3
LITT1404 Le texte romanesque	3
LITT2403 Le texte poétique	3
Discipline principale – cours à option	33
LING2820 Phonétique et phonologie ou LING2822 Syntaxe	3
LITT1180 La littérature française I ou LITT2190 La littérature française II	3
LITT2820 Histoire de la litt. du Québec	3

⁴ Il s'agit d'un nouveau cours dont la proposition de création est incluse dans le dossier de reconfiguration.

⁵ Il s'agit d'un nouveau cours dans les cadre des programmes reconfigurés de traduction.

ou LITT2830 Histoire de la litt. Acadienne	
Choisir 12 cr. parmi les cours LING de niveau 3000 ou 4000	12
LING3821 Morphologie	
LING3824 Les langues du monde	
LING3850 Lexicologie et lexicographie	
LING3851 Sémantique	
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	
LING3922 Grammaire textuelle	
LING3940 Sociolinguistique	
LING3952 Analyse conversationnelle	
LING3971 Bilinguisme individuel	
LING3972 Bilinguisme social	
LING4040 Théories énonciatives	
LING4050 Questions de linguistique	
LING4300 Histoire des idées ling.	
LING4820 Phonologie	
Choisir 12 cr. parmi les cours LITT de niveau 3000 ou 4000	12
LITT3130 Litt. française du 17 ^e siècle	
LITT3153 Poésie française au 19 ^e siècle	
LITT3163 Poésie française au 20 ^e siècle	
LITT3164 Roman français au 20 ^e siècle	
LITT3206 Essai québécois	
LITT3383 Poésie acadienne	
LITT3385 Roman acadien	
LITT3386 Essai acadien	
LITT3387 Théâtre acadien	
LITT3673 Le conte populaire en Acadie	
LITT3674 La chanson traditionnelle	
LITT3675 Légendes et récits de croyance	
LITT3702 Littérature universelle	
LITT3790 Atelier de création (poésie)	
LITT3791 Atelier de création (récits)	
LITT3800 Thèmes littéraires II	
LITT3810 La litt. au niveau secondaire	
LITT3820 Méthodologie et théories litt.	
LITT3830 Litt. francophones du Canada	
LITT3840 Poésie québécoise	
LITT3850 Roman québécois avant 1960	
LITT4000 Roman québécois depuis 1960	
LITT4110 Litt. française du Moyen Âge	
LITT4120 Litt. française du 16 ^e siècle	
LITT4140 Litt. française du 18 ^e siècle	
LITT4165 Théâtre français moderne	
LITT4205 Théâtre québécois	
LITT4400 Théorie littéraire	
LITT4672 Oralité et écriture	
LITT4750 Pratique de la critique	
LITT4900 Littérature et cinéma	
Disciplines connexes	18 cr.
Disciplines connexes – cours obligatoires	6
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3
SOCI1000 Introduction à la société	3
Disciplines connexes – cours à option*	12
Choisir 3 cr. entre ALLE ou ESPA	3
Choisir 9 cr. parmi les cours suivants : HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780.	9
*ou tout autre cours approuvé par le Département d'études françaises	

4. **La formation générale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

Cette section de l'Énoncé du programme de majeure en études françaises répond à la question de l'adéquation dudit programme avec les exigences de la formation générale. À chaque objectif de celle-ci correspondent les moyens mis en œuvre pour sa réalisation : cours, activités et descriptions de cours.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel* permet la réalisation de cet objectif de la formation générale. Il vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant des compétences indispensables à la réussite universitaire et inséparables de celle-ci, qui ressortissent surtout à l'organisation d'un travail de recherche.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Cet objectif de la formation générale est atteint par l'un des cours à option de la majeure, soit LITT1180 *La littérature française I* ou LITT2190 *La littérature française II*.

Le premier cours d'introduction à l'histoire de la littérature française (LITT1180 *La littérature française I*), qui propose une vue d'ensemble de la période qui va du Moyen Âge au 17^e siècle, confronte l'étudiante ou l'étudiant à une culture qui diffère profondément de la sienne, que ce soit sur le plan des usages de la langue, des coutumes, de la vie politique ou de l'organisation sociale.

Le deuxième cours d'introduction à l'histoire de la littérature française (LITT2190 *La littérature française II*), qui couvre pour sa part la période allant du 18^e siècle jusqu'à nos jours, favorise la même ouverture à l'Autre, au moyen de l'étude d'œuvres littéraires favorisant l'accès à une culture qui figure parmi les plus marquantes de la modernité.

4.3 **Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Pour réaliser cet objectif de la formation générale, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de majeure en études françaises devra suivre le cours LING2950 *Langue et société*, qui figure parmi la liste des cours obligatoires. Ce cours permettra d'atteindre cet objectif dans la mesure où il familiarise l'étudiante et l'étudiant aux différences linguistiques et

culturelles et le mène à comprendre le rôle que jouent les institutions politiques et sociales dans le maintien ou la disparition des langues.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Le programme de la majeure en études françaises réalise cet objectif non seulement par les cours obligatoires et les cours à option dans les deux disciplines principales, mais aussi par les cours obligatoires et les cours à option dans les disciplines connexes. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours SOCI1000 *Introduction à la société* comme répondant à cet objectif.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Pour que cet objectif soit atteint, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre des cours classés parmi ceux qui transmettent des « Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences », choisis dans la Banque de cours des objectifs de formation générale.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Pour réaliser cet objectif de la formation générale, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de la majeure en études françaises suivra le cours obligatoire LITT1404 *Le texte romanesque*.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Pour que cet objectif soit atteint, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours obligatoire dans les disciplines connexes PHIL1100 *Initiation à la philosophie*, un cours essentiel qui donne une perspective globale sur l'univers et la société dans lesquels s'inscrivent le phénomène littéraire et la communication humaine.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif de la formation générale est atteint dès la première année d'étude, grâce aux cours FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *communication écrite*. Il est pleinement rempli par tous les cours de littérature et linguistique qui insistent sur la qualité de la langue.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Après avoir été soumis à un test de classement, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en études françaises devra suivre un cours ANGLXXXX selon le résultat obtenu.

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix de la majeure en études françaises (tableau à actualiser).

Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	LITT1180 La littérature française I ou LITT2190 La littérature française II	X
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale).	LING2950 Langue et société	X
OFG 4- Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par un cours obligatoire des disciplines connexes	SOCI1000 Introduction à la société	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale).	LITT1404 Le texte romanesque	X
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours de la Banque de cours objectif de la formation générale.	PHIL1100 Initiation à la philosophie	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale.	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	
OFG 9 - Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale.	ANGLXXXX (selon le résultat au test de classement)	

*Le programme de majeure en études françaises permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque (5) des cinq OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

**BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le _____Département : Études françaisesNom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
1^{re} ANNÉE	1^{re} ANNÉE
OBLIGATOIRES 18 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
FRAN1500 Communication orale 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite 3	LING1810 Intro à l'étude du langage 3 cr.
LING1810 Intro à l'étude du langage 3	LING1811 Éléments de linguistique 3 cr.
LING1811 Éléments de linguistique 3	LITT1404 Le texte romanesque 3 cr.
LITT1404 Le texte romanesque 3	9 cr.
PHIL1100 Initiation à la philosophie 3	<u>Disciplines connexes – cours obligatoire</u>
COURS DE LA MINEURE 6 CR.	PHIL1100 Initiation à la philosophie 3 cr.
CHOIX 6 CR.	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :
TOTAL 30 CR.	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	ANGL* 3 cr.
	12 cr.
⁽¹⁾ Voir l'avis en page 43.	*D'après le résultat du test de classement
	MINEURE
	Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 cr.
	TOTAL 30 CR.
2^e ANNÉE	2^e ANNÉE
OBLIGATOIRES 9 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
LITT2403 Le texte poétique 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
PHILXXXX 3	LITT2403 Le texte poétique 3 cr.
SOCI2102 Méthodes de recherche I 3	LING2950 Langue et société 3 cr.
OPTION 12 CR.	6 cr.
Choisir 3 crédits en linguistique de niveau 2000.	<u>Discipline principale : cours à option</u>
Choisir 3 crédits en littérature de niveau 2000.	LITT1180 La littérature française I <u>ou</u>
Choisir 3 crédits parmi MATH, INFO, ADSI ou STAT.	LITT2190 La littérature française II 3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste des cours à option des disciplines connexes.	LITT2820 Histoire de la litt. du Québec <u>ou</u>
	LITT2830 Histoire de la litt. acadienne 3 cr.
	LING2820 Phonétique et phonologie <u>ou</u>
	LING2822 Syntaxe 3 cr.
	9 cr.
	<u>Disciplines connexes – cours obligatoire</u>
	SOCI1000 Introduction à la société 3 cr.

COURS DE LA MINEURE	6 CR.	
CHOIX	3 CR.	<u>Disciplines connexes – cours à option*</u>
TOTAL	30 CR.	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780 3 cr.
		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 3 crédits dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des Mathématiques et/ou des sciences) 3 cr.
		MINEURE Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 cr.
		TOTAL 30 CR.
3^e et 4^e ANNÉES		3^e ANNÉE
OPTION	30 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
LING3821 Morphologie ou LING3822 Syntaxe	3	<u>Discipline principale – cours à option</u> ⁽¹⁾ Choisir 6 cr. LING de niveau 3000 ou 4000 6 cr. Choisir 6 cr. LITT de niveau 3000 ou 4000 6 cr. 12 cr.
LING3850 Lexicologie et lexicographie ou LING3851 Sémantique et pragmatique	3	<u>Disciplines connexes – cours à option*</u> Choisir 3 crédits parmi ALLE ou ESPA 3 cr Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780 3 cr. 6 cr.
Choisir 6 crédits minimum en littérature de niveau 3000 ou 4000.		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 6 crédits de cours au choix 6 cr.
Choisir 18 crédits en linguistique ou en littérature de niveau 1000, 2000, 3000 ou 4000.		MINEURE Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 cr.
DISCIPLINES CONNEXES	9 CR.	TOTAL 30 CR.
COURS DE LA MINEURE	18 CR.	4^e ANNÉE
CHOIX	3 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
TOTAL	60 CR.	<u>Discipline principale – cours à option</u> ⁽¹⁾ Choisir 6 cr. LING de niveau 3000 ou 4000 6 cr. Choisir 6 cr. LITT de niveau 3000 ou 4000 6 cr. 12 cr.
GLOBAL	120 CR.	<u>Disciplines connexes – cours à option*</u> Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780 3 cr.
Cours de disciplines connexes		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 9 crédits de cours au choix 9 cr.
Sont considérées disciplines connexes, les disciplines enseignées à la Faculté des arts et des sciences sociales, de même que la psychologie.		MINEURE Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 cr.
Une liste de cours suggérés est disponible au Département d'études françaises.		TOTAL 30 CR.
Des cours d'autres disciplines peuvent être considérés connexes sous réserve d'approbation par la direction du Département d'études françaises.		GLOBAL 120 CR.

⁽¹⁾Liste des cours à options de la majeure en linguistique:

LING3821	Morphologie
LING3824	Les langues du monde
LING3850	Lexicologie et lexicographie
LING3851	Sémantique
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord
LING3922	Grammaire textuelle
LING3940	Sociolinguistique
LING3952	Analyse conversationnelle
LING3971	Bilinguisme individuel
LING3972	Bilinguisme social
LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

⁽¹⁾Liste des cours à options de la majeure en littérature:

LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones du Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

***Ou tout autre cours approuvé par le Département d'études françaises**

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises)
- 1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales (Département d'études françaises)
- 1.3 Diplôme accordé
B. ès arts (majeure en études françaises)
- 1.4 Durée du programme
4 années
- 1.5 Lieux où est offert le programme
- | | |
|------------|------------------------|
| Moncton | 4 années |
| Edmundston | Deux premières années* |
| Shippagan | Première année* |
- *Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise à offrir une formation de base en linguistique et en littérature. Il débouche sur l'acquisition de connaissances substantielles dans le domaine des études littéraires (littératures acadienne, française et québécoise, histoire littéraire) et des sciences du langage (linguistique générale et sociolinguistique). Il donne aussi à l'étudiante et à l'étudiant les outils d'analyse lui permettant de développer son autonomie et ses capacités de recherche en français.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les présentations magistrales occupent une place prépondérante dans les cours de littérature (histoire littéraire, genres et théories littéraires). Des exercices, des discussions, des documents audiovisuels sont intégrés à ces présentations qui profitent également des nouvelles technologies. L'apprentissage passe aussi par un contact direct avec les œuvres au moyen de la lecture et de l'analyse. Les cours de linguistique, qui mettent l'accent sur l'analyse théorique, mais aussi sur la recherche

de terrain, intègrent tout un ensemble de stratégies, notamment l'enseignement magistral, les travaux pratiques, les présentations orales, les visites de conférenciers et les activités de recherche documentaire.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A " ✓
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)⁶

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
LITT1404	Le texte romanesque	3
LITT2403	Le texte poétique	3
LING2950	Langue et société	3
		15 cr.

Discipline principale – Cours à option

LITT1180	La littérature française I <u>ou</u> LITT2190 La littérature française II	3
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec <u>ou</u> LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3
LING2820	Phonétique et phonologie <u>ou</u> LING2822 Syntaxe	3
<i>Choisir 12 crédits de cours LING de niveau 3000 ou 4000⁽¹⁾</i>		12
<i>Choisir 12 crédits de cours LITT de niveau 3000 ou 4000⁽²⁾</i>		12
		33 cr.

⁶ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Total de la discipline principale	48 cr.
Disciplines connexes – <u>cours obligatoires</u>	
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3
SOCI1000 Introduction à la société	3
	6 cr.
Disciplines connexes – <u>cours à option*</u>	
<i>Choisir 3 crédits parmi ALLE ou ESPA</i>	3
<i>Choisir 9 crédits parmi les disciplines suivantes :</i>	
HIST	
MULT1003 Les grandes cultures	
SCRE2133 Figures mythiques et religion	
TRAD3730 Traduction littéraire	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	9
	12 cr.
Total des disciplines connexes	18 cr.
<u>Cours de la mineure</u>	24 cr.
Total de la formation fondamentale	66 cr.
Total de la mineure	24 cr.
Total de la formation générale	<u>30 cr.</u>
GLOBAL	120 CR.

*Ou tout autre cours approuvé par le Département d'études françaises

⁽¹⁾Liste des cours à options de la majeure :

LING3821	Morphologie
LING3824	Les langues du monde
LING3850	Lexicologie et lexicographie
LING3851	Sémantique
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord
LING3922	Grammaire textuelle
LING3940	Sociolinguistique
LING3952	Analyse conversationnelle
LING3971	Bilinguisme individuel
LING3972	Bilinguisme social
LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

⁽²⁾Liste des cours à options de la majeure :

LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones du Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960

LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11a

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
LING1810 Intro à l'étude du langage	3	
LING1811 Éléments de linguistique	3	
LITT1404 Le texte romanesque	3	OFG 6
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
PHIL1000 Initiation à la philosophie	3	OFG 7
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGLXXXX (selon le résultat du test de classement)	3	OFG 9
III. Mineure (voir note 2)		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
LITT2403 Le texte poétique	3	
LING2950 Langue et société	3	OFG3
Discipline principale – Cours à option		
LITT2820 Histoire de la litt. du Québec ou LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3	
LING2820 Phonétique et phonologie ou LING2822 Syntaxe	3	
LITT1180 La littérature française I ou LITT2190 La littérature française II	3	OFG2
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
SOCI1000 Introduction à la société	3	OFG4
Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 3 crédits parmi HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)	3	OFG 5
III. Mineure (voir note 2)		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours à option		
Choisir 6 crédits de cours LING de niveau 3000 ou 4000 (voir note 4)	6	
Choisir 6 crédits de cours LITT de niveau 3000 ou 4000 (voir note 5)	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 3 crédits parmi ALLE ou ESPA	3	
Choisir 3 crédits parmi HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	
III. Mineure (voir note 2)		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours à option		
Choisir 6 crédits de cours LING de niveau 3000 ou 4000 (voir note 4)	6	
Choisir 6 crédits de cours LITT de niveau 3000 ou 4000 (voir note 5)	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 3 crédits de cours parmi HIST, MULT1003, SCRE2133, TRAD3730 ou TRAD3780	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 9 crédits de cours au choix	9	
III. Mineure (voir note 2)		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note*
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	LITT1180 La littérature française I ou LITT2190 La littérature française II	3	X
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	LING2950 Langue et société	3	X
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI1000 Introduction à la société	3	X
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif (Voir Banque de cours www.umoncton.ca)	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	LITT1404 Le texte romanesque	3	X
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	X
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGLXXX (selon le résultat du test de classement)	3	

Note 1 : Dans le cadre du programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises), vous devez compléter **66 crédits de formation fondamentale dans la majeure, 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises), la **formation fondamentale** permet de répondre à cinq (5) OFG :

OFG 2 au moyen d'un des cours à option LITT1180 ou LITT2190
OFG 3 au moyen du cours LING2950
OFG 4 au moyen du cours SOCI1000 ;
OFG 6 au moyen du cours LITT1404;
OFG 7 au moyen du cours PHIL1100.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à trois (3) OFG :

OFG 1 au moyen du cours FASS1000
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600 ;
OFG 9 au moyen du cours ANGLXXXX.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **un (1) cours** de la **Banque de cours de formation générale** soit 3 crédits de cours de la rubrique suivante :

OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **quinze (15) crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

Note 2 : Mineure: Vous devez suivre 24 cr. dans la discipline de la mineure. Consultez la feuille de route de votre mineure pour connaître les 24 crédits de cours à suivre dans ce domaine.

Note 3 : Ou tout autre cours approuvé par le Département d'études françaises.

Note 4 : Choisir 12 crédits parmi les cours LING de niveau 3000/4000

LING3821 Morphologie
LING3824 Les langues du monde
LING3850 Lexicologie et lexicographie
LING3851 Sémantique
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord
LING3922 Grammaire textuelle
LING3940 Sociolinguistique
LING3952 Analyse conversationnelle
LING3971 Bilinguisme individuel
LING3972 Bilinguisme social

LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

Note 5 : Choisir 12 crédits parmi les cours LITT de niveau 3000

LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones du Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

10.3 Mineure en études françaises

R : 45-CPR-130208

« Que, sous réserve de modifications mineures et dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en études françaises. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Mineure en études françaises. »

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme** : Département d'études françaises
- 1.3 **Titre du programme** : Mineure en études françaises
- 1.4 **Date d'entrée en vigueur** : Juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré**2.1 Description des objectifs du programme**

Destiné à compléter un programme de Baccalauréat ès arts avec une majeure dans une autre discipline, le programme de mineure en études françaises vise à faire découvrir à l'étudiante ou à l'étudiant les rudiments de la littérature et la linguistique. Ce programme vise donc simultanément à l'acquisition de connaissances de base dans le domaine des études littéraires et des sciences du langage.

De façon spécifique, ce programme vise à mieux faire connaître la littérature et la linguistique, notamment au moyen de l'histoire littéraire (œuvres et auteurs, genres littéraires, contexte et histoire des idées, rapports entre les œuvres, évolution des formes), de la linguistique générale (phonétique, phonologie, morphologie et syntaxe) et de la sociolinguistique, tout en accordant une attention particulière à la littérature acadienne et à la situation du français du Nouveau-Brunswick.

Le programme de mineure en études françaises s'adresse aux étudiantes et aux étudiants qui cherchent à améliorer leur formation d'ensemble et à enrichir leur culture générale.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les stratégies pédagogiques des professeures et professeurs du département d'études françaises sont nombreuses et variées.

Les présentations magistrales occupent une place prépondérante dans la transmission des connaissances qui permettent de mieux comprendre la

littérature (histoire littéraire; genres littéraires; théories littéraires). Des exercices sur table, des discussions, des documents audiovisuels sont intégrés à ces présentations qui profitent également des nouvelles technologies. L'une des particularités de l'enseignement de la littérature est l'importance de la lecture d'œuvres littéraires de genres et de natures divers. L'apprentissage passe notamment par un contact direct des étudiantes et des étudiants avec les œuvres dont la lecture et la compréhension peuvent être vérifiées par des contrôles. L'enseignement magistral et la lecture se complètent dans l'analyse des œuvres étudiées à laquelle participent les étudiantes et les étudiants dans des discussions animées par la professeure ou le professeur. De nombreux extraits peuvent également être lus et commentés en classe. Quant aux activités d'apprentissage, elles comprennent, selon les cours, l'analyse littéraire, la dissertation, le compte rendu, l'exposé oral et les divers travaux pratiques (travaux de longue haleine, travaux hebdomadaires, etc.) et éventuellement la création littéraire. L'acquisition des compétences peut également être vérifiée par des examens semestriels et de fin de session. Les cours de création littéraire et de pratique de la critique constituent enfin des ateliers et sont axés sur la production de textes par le biais d'exercices stimulants; les étudiantes et les étudiants sont de plus guidés dans leur écriture par une rétroaction de la professeure ou du professeur ou des écrivains participant à ces cours.

Les cours de linguistique intègrent pour leur part tout un ensemble de stratégies, notamment l'enseignement magistral, les travaux pratiques, les présentations orales, la visite de conférenciers, les activités de recherche documentaire (incluant l'initiation aux bases de données et autres outils en ligne), de recherches en bibliothèque, au Centre de documentation du Centre de recherche en linguistique appliquée, ainsi que la consultation d'archives au Centre d'études acadiennes. Les cours de linguistique mettent non seulement l'accent sur l'analyse théorique, mais aussi sur la recherche de terrain (enquête, expérimentation, recueil de corpus, observation ethnographique), ainsi que sur les ateliers d'initiation aux outils informatisés pour la constitution de corpus, l'archivage, le traitement automatique des données linguistiques et textuelles.

2.3 **Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants**

À la fin du programme, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de manier les rudiments essentiels de la littérature et de la linguistique, ce qui viendra compléter leur formation générale en lui donnant plus d'ouverture et de flexibilité. Les finissantes et les finissants de la mineure en études

françaises connaîtront bien les littératures de langue française (notamment les littératures française, acadienne et québécoise) et les principaux domaines des sciences du langage. Ils auront acquis de précieuses connaissances sur l'histoire littéraire, sur les genres littéraires, les grands écrivains et les littératures d'expression française, ainsi qu'un ensemble de connaissances en description linguistique (notamment de la phonétique et de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe) et dans un certain nombre de domaines en sciences du langage, comme l'histoire de la langue, la variation linguistique, la typologie des langues, le contact de langues, la dynamique sociale et géopolitique des langues, l'acquisition du langage, l'enseignement des langues, les idéologies linguistiques, l'aménagement linguistique.

3. **La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale dans les deux disciplines principales comporte deux cours obligatoires (6 crédits) et six cours à option (18 crédits) parmi les cours LITT et LING de niveau 1000 ou plus, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

Les deux cours obligatoires permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de s'initier aux deux disciplines qui forment les études françaises. Le cours LITT1404 *Le texte romanesque* permet de découvrir le texte en prose, qui représente la partie la plus importante (du moins en termes de quantité) de la production littéraire actuelle. Le cours LING1810 *Intro à l'étude du langage* vise pour sa part à donner une vision globale des phénomènes linguistiques.

Sur ces bases, l'étudiante ou l'étudiant pourra ensuite choisir six cours à option parmi les cours de littérature et de linguistique, en fonction de ses intérêts ou de ses orientations futures. Ces cours à option permettront à l'étudiante ou à l'étudiant de mieux cerner le fonctionnement de la langue et ses principaux enjeux, dans le cas des cours de linguistique, ou de découvrir les spécificités du phénomène littéraire ainsi que les principaux genres et les grandes époques de l'histoire littéraire, dans le cas des cours de littérature.

3.2 Liste des cours exigés

Cours obligatoires : 6 CR

LING1810	Intro à l'étude du langage	3 cr.
LITT1404	Le texte romanesque	3 cr.

Cours à option : 18 CR
 Choisir 18 crédits parmi les cours LING ou LITT dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

GLOBAL 24 CR.

Liste des cours à option LING

LING1811	Éléments de linguistique
LING2820	Phonétique et phonologie
LING2822	Syntaxe
LING2831	Histoire du français I
LING2832	Histoire du français II
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.
LING2950	Langue et société
LING2960	Acquisition du langage
LING2961	Ling. et enseignement du fr.
LING3821	Morphologie
LING3824	Les langues du monde
LING3850	Lexicologie et lexicographie
LING3851	Sémantique
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord
LING3922	Grammaire textuelle
LING3940	Sociolinguistique
LING3952	Analyse conversationnelle
LING3971	Bilinguisme individuel
LING3972	Bilinguisme social
LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

Liste des cours à option LITT

LITT1180	La littérature française I
LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle
LITT2190	La littérature française II
LITT2403	Le texte poétique
LITT2671	Littérature orale : les genres
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.
LITT2701	Littérature et société
LITT2800	Litt. francophones du monde
LITT2810	Thèmes littéraires I
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne
LITT2900	Théories et histoire du cinéma
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie

LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones au Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en études françaises

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales (Département d'études françaises)

1.3 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Destiné à compléter un programme de baccalauréat avec une majeure dans une autre discipline, le programme de mineure en études françaises vise à faire découvrir à l'étudiante ou à l'étudiant les rudiments de la littérature et de la linguistique. Ce programme débouche sur l'acquisition de connaissances de base dans le domaine des études littéraires (littératures acadienne, française et québécoise) et des sciences du langage (linguistique générale et sociolinguistique).

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les présentations magistrales occupent une place prépondérante dans les cours de littérature (histoire littéraire, genres et théories littéraires). Des exercices, des discussions, des documents audiovisuels sont intégrés à ces présentations qui profitent également des nouvelles technologies. L'apprentissage passe aussi par un contact direct avec les œuvres au moyen de la lecture et de l'analyse. Les cours de linguistique, qui mettent l'accent sur l'analyse théorique mais aussi sur la recherche de terrain, intègrent pour leur part tout un ensemble de stratégies, notamment l'enseignement magistral, les travaux pratiques, les présentations orales, les visites de conférenciers et les activités de recherche documentaire.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ;
 autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹**Formation fondamentale**

Cours obligatoires : **6 cr.**

LING1810	Intro à l'étude du langage	3 cr.
LITT1404	Le texte romanesque	3 cr.

Cours à option : **18 cr.**

Choisir 18 crédits parmi les cours LING ou LITT
dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

GLOBAL 24 cr.

Liste des cours à option LING

LING1811	Éléments de linguistique
LING2820	Phonétique et phonologie
LING2822	Syntaxe
LING2831	Histoire du français I
LING2832	Histoire du français II
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.
LING2950	Langue et société
LING2960	Acquisition du langage
LING2961	Ling. et enseignement du fr.
LING3821	Morphologie
LING3824	Les langues du monde
LING3850	Lexicologie et lexicographie
LING3851	Sémantique
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord
LING3922	Grammaire textuelle
LING3940	Sociolinguistique
LING3952	Analyse conversationnelle
LING3971	Bilinguisme individuel
LING3972	Bilinguisme social
LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

Liste des cours à option LITT

LITT1180	La littérature française I
LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle
LITT2190	La littérature française II
LITT2403	Le texte poétique
LITT2671	Littérature orale : les genres
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.
LITT2701	Littérature et société

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

LITT2800	Litt. francophones du monde
LITT2810	Thèmes littéraires I
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne
LITT2900	Théories et histoire du cinéma
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones au Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le _____Département : Études françaisesNom du programme : Mineure en études françaises

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
OBLIGATOIRES	12 CR.	COURS OBLIGATOIRES	6 CR.
LING1810 Intro à l'étude du langage	3	LING1810 Intro à l'étude du langage	3
LING1811 Éléments de linguistique	3	LITT1404 Le texte romanesque	3
LITT1404 Le texte romanesque	3		
LITT2403 Le texte poétique	3		
OPTION	18 CR.	COURS À OPTION	18 CR.
Choisir 18 crédits parmi les cours FRAN (de niveau 2000 ou plus), LING ou LITT(1), dont au moins 12 crédits des niveaux 3000 ou 4000.	-----	Choisir 18 crédits parmi les cours LING ou LITT dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.	-----
GLOBAL	30 CR.	GLOBAL	24 CR.
(1) À l'exclusion des cours crédités pour la formation linguistique.		Liste des cours à option LING	
		LING1811 Éléments de linguistique	
		LING2820 Phonétique et phonologie	
		LING2822 Syntaxe	
		LING2831 Histoire du français I	
		LING2832 Histoire du français II	
		LING2943 Le fr. dans l'espace franco.	
		LING2950 Langue et société	
		LING2960 Acquisition du langage	
		LING2961 Ling. et enseignement du fr.	
		LING3821 Morphologie	
		LING3824 Les langues du monde	
		LING3850 Lexicologie et lexicographie	
		LING3851 Sémantique	
		LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	
		LING3922 Grammaire textuelle	
		LING3940 Sociolinguistique	
		LING3952 Analyse conversationnelle	
		LING3971 Bilinguisme individuel	
		LING3972 Bilinguisme social	
		LING4040 Théories énonciatives	
		LING4050 Questions de linguistique	
		LING4300 Histoire des idées ling.	
		LING4820 Phonologie	
		Liste des cours à option LITT	
		LITT1180 La littérature française I	
		LITT2154 Roman français au 19 ^e siècle	
		LITT2190 La littérature française II	
		LITT2403 Le texte poétique	
		LITT2671 Littérature orale : les genres	
		LITT2672 Ethnologie de l'Amérique fr.	
		LITT2701 Littérature et société	

LITT2800	Litt. francophones du monde
LITT2810	Thèmes littéraires I
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne
LITT2900	Théories et histoire du cinéma
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones au Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

Formulaire CPR-11a

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de mineure en Études françaises**Tableau 1 : Tableau des cours par année**

Première année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
LING1810 Intro à l'étude du langage	3	
LITT1404 Le texte romanesque	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits dans la liste des cours à option LING ou LITT	6	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits dans la liste des cours à option LING ou LITT	6	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits dans la liste des cours à option LING ou LITT	6	

Note 1 : Liste des cours à option LING et LITT –Vous devez choisir au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les 18 crédits de cours à option

Liste des cours à option LING

LING1811	Éléments de linguistique
LING2820	Phonétique et phonologie
LING2822	Syntaxe
LING2831	Histoire du français I
LING2832	Histoire du français II
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.
LING2950	Langue et société
LING2960	Acquisition du langage
LING2961	Ling. et enseignement du fr.
LING3821	Morphologie
LING3824	Les langues du monde
LING3850	Lexicologie et lexicographie
LING3851	Sémantique
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord
LING3922	Grammaire textuelle
LING3940	Sociolinguistique
LING3952	Analyse conversationnelle
LING3971	Bilinguisme individuel
LING3972	Bilinguisme social
LING4040	Théories énonciatives
LING4050	Questions de linguistique
LING4300	Histoire des idées ling.
LING4820	Phonologie

Liste des cours à option LITT

LITT1180	La littérature française I
LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle
LITT2190	La littérature française II
LITT2403	Le texte poétique
LITT2671	Littérature orale : les genres
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.
LITT2701	Littérature et société
LITT2800	Litt. francophones du monde
LITT2810	Thèmes littéraires I
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne
LITT2900	Théories et histoire du cinéma
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle

LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle
LITT3206	Essai québécois
LITT3383	Poésie acadienne
LITT3385	Roman acadien
LITT3386	Essai acadien
LITT3387	Théâtre acadien
LITT3673	Le conte populaire en Acadie
LITT3674	La chanson traditionnelle
LITT3675	Légendes et récits de croyance
LITT3702	Littérature universelle
LITT3790	Atelier de création (poésie)
LITT3791	Atelier de création (récits)
LITT3800	Thèmes littéraires II
LITT3810	La litt. au niveau secondaire
LITT3820	Méthodologie et théories litt.
LITT3830	Litt. francophones au Canada
LITT3840	Poésie québécoise
LITT3850	Roman québécois avant 1960
LITT4000	Roman québécois depuis 1960
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle
LITT4165	Théâtre français moderne
LITT4205	Théâtre québécois
LITT4400	Théorie littéraire
LITT4672	Oralité et écriture
LITT4750	Pratique de la critique
LITT4900	Littérature et cinéma

11. MODIFICATION AUX PROFILS DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE KINÉSIOLOGIE ET DE B.E.P.-B. Éd. (MAJEURE EN ÉDUCATION PHYSIQUE (DOC. 5/12-13)

R : 51-CPR-130208

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux profils des programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils des programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique). »

5/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 11 mai 2012



Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

OBJET :

- 1 - Modifications au profil du programme de B.Sc.Kinésiologie
- 2 - Modifications au profil du programme de B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)
- 3 - Créations, abolitions et modification de cours KNEP

Monsieur le Président,

À sa réunion du 15 février 2012, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires a adopté une série de résolutions concernant les modifications aux programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique).

L'essentiel de ces résolutions s'inscrit dans une démarche visant à obtenir l'agrément du *Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie* (CCAUEPK). L'agrément de sept ans est échu depuis octobre 2011. Les deux programmes ont fait l'objet d'évaluation pour le compte du CCAUEPK en octobre et novembre 2011 et le nouvel agrément de sept ans couvrant la période octobre 2011 - octobre 2018 n'a pas été accordé parce que les programmes ne répondaient pas à certaines normes du CCAUEPK. Ce refus n'est pas sans appel toutefois. Le protocole d'agrément prévoit que si l'Université effectue les modifications nécessaires à ces programmes et satisfait aux normes dans les dix-huit mois suivant la date du rapport des évaluateurs (novembre 2011), l'agrément de sept ans peut être accordé de façon rétroactive à octobre 2011. L'École de kinésiologie et de récréologie a donc fait le nécessaire pour apporter les modifications qui s'imposent aux deux programmes et vous les soumet sous pli.

Les changements proposés sont relativement mineurs et nous les faisons dans le cadre du régime pédagogique actuel afin que vous considériez une entrée en vigueur des profils modifiés dès septembre 2012. Il est également important de signaler que ces changements vont être incorporés dans le cadre de la reconfiguration desdits programmes, exercice présentement en cours.

Monsieur Neil Boucher
Le 11 mai 2012
Page 2

MODIFICATIONS AU B.SC.KINÉSIOLOGIE

Le programme de B.Sc.Kinésiologie affiche des lacunes dans deux normes de l'agrément donc afin de satisfaire à celles-ci, le Conseil de la faculté recommande :

1. *Norme 2 - nombre requis de cours du tronc commun – contenu disciplinaire.* La lacune à corriger implique qu'un cours de biomécanique doit être obligatoire dans le programme et offert à chaque année. Ceci implique les propositions suivantes :
 - i) Que le Comité des programmes accepte la création du cours *KNEP3083 Biomécanique des APS* et qu'il soit ajouté à la liste des cours obligatoires. En conséquence, le nombre de cours obligatoires de discipline principale augmente de 24 à 27 crédits dans le programme.
 - ii) Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours *KNEP3073 Analyse du mouvement II* (lequel est remplacé par le cours *KNEP3083 Biomécanique des APS* créé dans la proposition i).
2. *Norme 4 - technologie de la recherche et des communications.* La lacune à corriger consiste à prévoir que le programme offre une expérience de laboratoire d'au moins 96 heures dans des cours de fondement scientifique. Ceci implique les propositions suivantes :
 - iii) Que le Comité des programmes accepte la création des cours *KNEP2023 Physiologie de l'exercice*, *KNEP2183 Apprentissage psychomoteur* et *KNEP4433 Psychologie du sport* afin d'inclure dans leurs contenus un volet comportant une heure de laboratoire par semaine.
 - iv) Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours *KNEP2013 Physiologie de l'exercice*, *KNEP2021 Labo. en physio. de l'exercice*, *KNEP2173 Apprentissage psychomoteur*, *KNEP4413 Psychologie du sport* lesquels ne comprennent pas suffisamment d'heures de laboratoire donc sont remplacés par les cours de la proposition iii).

Il y a lieu de noter que le cours *KNEP3083 Biomécanique des APS*, créé dans le cadre de la proposition i), a ajouté un volet comportant une heure de laboratoire par semaine donc il répond lui aussi à la norme 4.
3. Propositions corollaires aux précédentes :
 - v) Que le Comité des programmes accepte la modification à la distribution du nombre d'heures dans le cours *KNEP2063 Anatomie fonctionnelle* et qu'il prenne note des changements apportés à la description ainsi qu'au titre qui ne répondait plus à l'appellation utilisée pour désigner ce genre de cours. (À noter : il n'y a pas lieu d'abolir ce cours pour modifier les heures de cours puisqu'on normalise simplement ce qui se fait déjà dans la réalité, soit 4 heures par semaine de présence au cours.)
 - vi) Que le Comité des programmes accepte la modification au profil du programme afin que l'étudiante ou l'étudiant choisisse 9 à 15 crédits dans la liste de cours OPTION B, au lieu des 12 à 18 crédits présentement prévus.

Monsieur Neil Boucher
Le 11 mai 2012
Page 3

MODIFICATIONS AU B.E.P.-B.Ed. (majeure en éducation physique)

Le programme de B.E.P.-B.Ed. affiche des lacunes dans deux normes de l'agrément. Afin de satisfaire à celles-ci, le Conseil de la faculté recommande :

1. *Norme 2 - nombre requis de cours du tronc commun – contenu disciplinaire.* La lacune à corriger implique qu'un cours de biomécanique doit être obligatoire dans le programme et offert à chaque année. Ceci implique la proposition suivante :
 - i) Que le Comité des programmes accepte d'ajouter le cours *KNEP3083 Biomécanique des APS* à la liste des cours obligatoires du programme.
2. *Norme 3 - nombre requis de cours du tronc commun – activités physiques.* La lacune à corriger consiste à s'assurer que les étudiantes et étudiants choisissent des cours d'activités physiques dans toutes les catégories prévues par la norme. Le profil actuel du programme fait en sorte qu'ils peuvent obtenir un diplôme sans le faire. On prévoit répondre aux exigences avec les propositions suivantes :
 - ii) Que le Comité des programmes accepte d'ajouter les cours *MEPS1653 Systèmes d'entraînement I*, *MEPS1663 Athlétisme I*, *MEPS1673 Gymnastique éducative*, *MEPS1693 Danses* et *MEPS1863 Plein air vert I* à la liste des cours obligatoires du programme.
 - iii) Que le Comité des programmes accepte d'ajouter les cours *MEPS1703 Natation I* et *MEPS2663 Athlétisme II* à la liste des cours d'activités physiques individuelles de la liste à OPTION B du programme et que les cours d'activités physiques de base soient retirés de cette liste.
 - iv) Que le Comité des programmes accepte que l'étudiante ou l'étudiant choisisse 9 à 15 crédits au lieu de 24 à 30 crédits parmi les deux listes à OPTION B, et que ce choix prévoit un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives et un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques individuelles.
3. Proposition corollaire aux précédentes :
 - v) Que le Comité des programmes accepte de retirer le cours *KNEP2323 Recherche en kiné et récréo.* de la liste des cours obligatoires et de l'ajouter aux cours de la liste à OPTION A (puisque ce n'est pas un cours exigé par le CCAUÉPK), et de retirer le cours *KNEP 2021 Labo en physio. de l'exercice* de cette même liste (vu l'abolition du cours).

Bref, nous proposons la création de quatre cours, l'abolition de cinq cours, la modification d'un cours ainsi que des modifications aux profils des deux programmes.

Les lettres d'appui du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation, de l'UARD en éducation, de l'UARD en kinésiologie, de même que tous les formulaires de modifications se retrouvent dans la documentation ci-jointe.

Monsieur Neil Boucher
Le 11 mai 2012
Page 4

Je vous remercie de la considération que vous accorderez à la présente et vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Le doyen,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul É. Bourque', with a long horizontal flourish extending to the right.

Paul É. Bourque

P. J.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de kinésiologie et de récréologie

FSSSC

29 JAN. 2012

Le 28 janvier 2012.

Monsieur Paul É. Bourque
Doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Monsieur le Doyen,

À notre dernière Assemblée de l'UARD de Kinésiologie et d'Éducation physique, le 27 janvier 2012, les membres ont discuté des modifications qui doivent être apportées aux programmes de B.Sc.Kinésiologie et de B.É.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique) afin d'obtenir l'agrément du *Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie* (CCAUEPK). Ces modifications proposées seront présentées au Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires lors de sa réunion du 15 février 2012.

Ainsi,

« Il est proposé par Horia-Daniel Iancu et appuyé par Michel Johnson que la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires accepte la proposition de modification des programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de Baccalauréat en éducation physique – Baccalauréat en éducation (majeure en éducation physique) »
Adopté à l'unanimité

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout renseignement additionnel et vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments distingués.

Horia-Daniel Iancu
Président de l'UARD – Kinésiologie et Éducation physique
École de kinésiologie et de récréologie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation



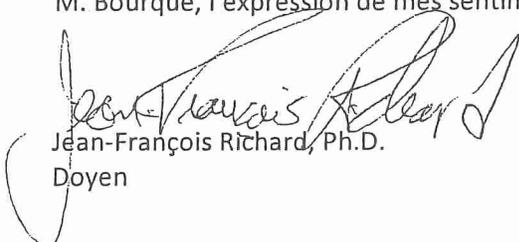
Le 28 mars 2012

Monsieur Paul Bourque
Doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Monsieur Bourque,

La présente fait suite à une lettre de la vice-doyenne de votre Faculté, Mme Anne Paulin, datée du 21 février 2012. Cette lettre demandait à la Faculté des sciences de l'éducation d'étudier une série de résolutions de votre conseil de faculté en lien avec le programme B.E.P – B.Ed. (majeure en éducation physique). Ces résolutions ont été étudiées et acceptées à l'UARD en éducation lors de sa réunion du 15 mars 2012 (voir pièce ci-jointe). Ces mêmes résolutions ont été entérinées au Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation lors de sa réunion du 28 mars 2012.

En espérant que ces réponses vous permettront de poursuivre le travail entamé, veuillez agréer, M. Bourque, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

p.j. Lettre du président de l'UARD en éducation



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

COPIE

Le 19 mars 2012

Monsieur Jean-François Richard
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation

Monsieur le Doyen,

À notre dernière Assemblée de l'UARD – Éducation, le 16 mars dernier, les membres ont examiné la demande de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires à l'égard des résolutions adoptées par cette Faculté, lors de la réunion de leur Conseil du 15 février 2012, visant à obtenir l'agrément du programme de B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique).

Ainsi, « Il est proposé par Mathieu Lang et appuyé par Lise Robichaud que la Faculté des sciences de l'éducation accepte la proposition de modification du programme B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique) telle que présentée par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires dans leur lettre datée du 21 février 2012. Adoptée à l'unanimité. »

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie de recevoir, Monsieur le Doyen, mes salutations distinguées.

Mathieu Lang
Président de l'UARD - Éducation
Faculté des sciences de l'éducation

Téléphone : (506) 858-4783
Télécopieur (506) 858-4317

Courriel : mathieu.lang@umoncton.ca

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

FORMULAIRE CPR-2

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de kinésiologie et de récréologie

Date : Février 2012

Nom du programme : Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel			Proposition de modification		
TABLEAU DES COURS			TABLEAU DES COURS		
1^{re} ANNÉE			1^{re} ANNÉE		
<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>29 CR. MIN.</i>	<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>29 CR. MIN.</i>
ANGL1000	Language, writing and reading	3	ANGL1000	Language, writing and reading	3
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3	BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I	1	BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I	1
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3	BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3
BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II	1	BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II	1
CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I	3	CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I	3
	ou			ou	
CHIM1014	Introduction à la chimie	4	CHIM1014	Introduction à la chimie	4
FRAN1500	Communication orale	3	FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3	FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3	KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3
MATH1063	Analyse math. appliquée I	3	MATH1063	Analyse math. appliquée I	3
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽³⁾		3	PHIL, PSYC ou SOCI ⁽³⁾		3
<i>OPTION</i>		<i>3 CR.</i>	<i>OPTION</i>		<i>3 CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.			Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.		
<i>TOTAL</i>		<i>32 CR. MIN.</i>	<i>TOTAL</i>		<i>32 CR. MIN.</i>
⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.			⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.		
⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.			⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.		
⁽³⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).			⁽³⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).		
2^e ANNÉE			2^e ANNÉE		
<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>28 CR.</i>	<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>28 CR.</i>
KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3	KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3
			KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2063	Analyse du mouvement I	3	KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3
KNEP2163	Croissance et développement	3	KNEP2163	Croissance et développement	3
KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3	KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3
			KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3	KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3
PHYS1103	Mécanique et chaleur	3	PHYS1103	Mécanique et chaleur	3
PHYS1191	T.P. de mécani. et de chaleur	1	PHYS1191	T.P. de mécani. et de chaleur	1

STAT2653 Statistique descriptive PHIL, PSYC ou SOCI ⁽¹⁾	3 3	STAT2653 Statistique descriptive PHIL, PSYC ou SOCI ⁽¹⁾	3 3
<i>OPTION</i>	3 CR.	<i>OPTION</i>	3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.		Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.	
<i>TOTAL</i>	----- 31 CR.	<i>TOTAL</i>	----- 31 CR.
⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).		⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).	
3^e et 4^e ANNÉES		3^e et 4^e ANNÉES	
<i>OBLIGATOIRES</i>	6 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i>	9 CR.
KNEP3333 Kinantropométrie	3	KNEP3083 Biomécanique des APS	3
KNEP4413 Psychologie du sport	3	KNEP3333 Kinantropométrie	3
		KNEP4413 Psychologie du sport	3
		KNEP4433 Psychologie du sport	3
<i>OPTION</i>	48 CR.	<i>OPTION</i>	45 CR.
(Maximum de 39 crédits dans les options A et B)		(Maximum de 36 crédits dans les options A et B)	
Choisir de 24 à 30 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont un minimum de 9 crédits parmi les cours suivants :		Choisir de 24 à 30 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont un minimum de 9 crédits parmi les cours suivants :	
KNEP3013 Métabolisme et EPS	3	KNEP3013 Métabolisme et EPS	3
KNEP3023 Évaluation et prescription EPS	3	KNEP3023 Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033 Vieillessement et EPS	3	KNEP3033 Vieillessement et EPS	3
KNEP3073 Analyse du mouvement II	3	KNEP3073 Analyse du mouvement II	3
KNEP3273 Traumatologie sportive	3	KNEP3273 Traumatologie sportive	3
KNEP4633 Physiologie appliquée	3	KNEP4633 Physiologie appliquée	3
KNEP4643 Neurophysiologie en EPS	3	KNEP4643 Neurophysiologie en EPS	3
Choisir de 9 à 15 crédits parmi les cours de la liste OPTION B. Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.		Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste OPTION B. Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.	
<i>CHOIX</i>	9 CR.	<i>CHOIX</i>	9 CR.
<i>TOTAL</i>	----- 63 CR.	<i>TOTAL</i>	----- 63 CR.
<i>GLOBAL</i>	126 CR. MIN.	<i>GLOBAL</i>	126 CR. MIN.
Liste de cours à option		Liste de cours à option	
OPTION A		OPTION A	
KNEP2021 Labo en physio. de l'exercice	1	KNEP2021 Labo en physio. de l'exercice	1
KNEP2033 Vie active et santé	3	KNEP2033 Vie active et santé	3
KNEP3013 Métabolisme et EPS	3	KNEP3013 Métabolisme et EPS	3
KNEP3023 Évaluation et prescription EPS	3	KNEP3023 Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033 Vieillessement et EPS	3	KNEP3033 Vieillessement et EPS	3
KNEP3073 Analyse du mouvement II	3	KNEP3073 Analyse du mouvement II	3
KNEP3113 Entraînement sportif	3	KNEP3113 Entraînement sportif	3
KNEP3183 Hygiène et santé	3	KNEP3183 Hygiène et santé	3

KNEP3273	Traumatologie sportive	3	KNEP3273	Traumatologie sportive	3
KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3	KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3
KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3	KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3
KNEP3543	Programmation et services EPS	3	KNEP3543	Programmation et services EPS	3
KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3	KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3	KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3	KNEP4183	Éducation physique adaptée	3
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3	KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3	KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3
KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3	KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3
KNEP4633	Physiologie appliquée	3	KNEP4633	Physiologie appliquée	3
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3	KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3
KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6	KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6
KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12	KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12
RETO2000	Éducation au loisir	3	RETO2000	Éducation au loisir	3
RETO3002	Design en récréo-tourisme	3	RETO3002	Design en récréo-tourisme	3
RETO3100	Cadre juridique en récréologie	3	RETO3100	Cadre juridique en récréologie	3
RETO3400	Marketing et récréologie	3	RETO3400	Marketing et récréologie	3
OPTION B			OPTION B		
MEPS1603	Éducation par le mouvement	3	MEPS1603	Éducation par le mouvement	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3	MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
MEPS1663	Athlétisme I	3	MEPS1663	Athlétisme I	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3	MEPS1673	Gymnastique éducative	3
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3	MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3
MEPS1693	Danses	3	MEPS1693	Danses	3
MEPS1703	Natation I	3	MEPS1703	Natation I	3
MEPS1713	Jeux	3	MEPS1713	Jeux	3
MEPS1723	Badminton	3	MEPS1723	Badminton	3
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3	MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3
MEPS1753	Tennis	3	MEPS1753	Tennis	3
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3	MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3
MEPS1803	Basket-ball	3	MEPS1803	Basket-ball	3
MEPS1813	Handball olympique	3	MEPS1813	Handball olympique	3
MEPS1823	Hockey sur glace	3	MEPS1823	Hockey sur glace	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3	MEPS1833	Hockey sur gazon	3
MEPS1843	Soccer	3	MEPS1843	Soccer	3
MEPS1853	Volley-ball	3	MEPS1853	Volley-ball	3
MEPS1863	Plein air vert I	3	MEPS1863	Plein air vert I	3
MEPS1873	Plein air vert II	3	MEPS1873	Plein air vert II	3
MEPS1903	Activités physiques courantes	3	MEPS1903	Activités physiques courantes	3
MEPS2663	Athlétisme II	3	MEPS2663	Athlétisme II	3
MEPS2703	Natation II	3	MEPS2703	Natation II	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3	MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3	MEPS3713	Sécurité aquatique	3
OPTION C			OPTION C		
Cours facultatifs des disciplines connexes			Cours facultatifs des disciplines connexes		
Choisir 12 crédits parmi les cours BIOL, CHIM, GIND, INFO, MATH, NUAL, PHYS.			Choisir 12 crédits parmi les cours BIOL, CHIM, GIND, INFO, MATH, NUAL, PHYS.		
REMARQUE : Le choix des cours de la liste C se fait en consultation avec le ou la responsable du programme.			REMARQUE : Le choix des cours de la liste C se fait en consultation avec le ou la responsable du programme.		
La certification par des organismes agréés est facultative et peut entraîner des coûts qui doivent être assumés par les étudiantes ou les étudiants.			La certification par des organismes agréés est facultative et peut entraîner des coûts qui doivent être assumés par les étudiantes ou les étudiants.		

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

FORMULAIRE CPR-9

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en sciences de kinésiologie

1.2 Unités responsables

École de kinésiologie et de récréologie
 Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

1.3 Diplôme accordé

B.Sc.Kin.

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton - 4 ans
 Edmundston - 2 premières années*
 * Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2012

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Idem

2.2 Conditions d'admission

- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D " (Idem)
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Idem

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Idem

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

TABLEAU DES COURS

1^{re} ANNÉE

OBLIGATOIRES 29 CR. MIN.

ANGL1000	Language, writing and reading	3
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I	1
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3
BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II	1
CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I	3
	ou	
CHIM1014	Introduction à la chimie	4
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3
MATH1063	Analyse math. appliquée I	3
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽³⁾		3

OPTION 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.

TOTAL -----
32 CR. MIN.

⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

⁽³⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).

2^e ANNÉE

OBLIGATOIRES 28 CR.

KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3
KNEP2163	Croissance et développement	3
KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3
PHYS1103	Mécanique et chaleur	3
PHYS1191	T.P. de mécani. et de chaleur	1
STAT2653	Statistique descriptive	3
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽¹⁾		3

OPTION 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.

TOTAL -----
31 CR.

⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

3^e et 4^e ANNÉES

OBLIGATOIRES 9 CR.

KNEP3073	Biomécanique en APS	3
KNEP3333	Kinantropométrie	3
KNEP4413	Psychologie du sport	3
KNEP4433	Psychologie du sport	3

OPTION 45 CR.

(Maximum de 36 crédits dans les options A et B)

Choisir de 24 à 30 crédits parmi les cours de la liste
OPTION A, dont un minimum de 9 crédits parmi les
cours suivants :

KNEP3013	Métabolisme et EPS	3
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033	Vieillessement et EPS	3
KNEP3073	Analyse du mouvement II	3
KNEP3273	Traumatologie sportive	3
KNEP4633	Physiologie appliquée	3
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3

Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste
OPTION B.

Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste
OPTION C.

CHOIX 9 CR.

TOTAL 63 CR.

GLOBAL 126 CR. MIN.

Liste de cours à option

OPTION A

KNEP2021	Labo en physio. de l'exercice	1
KNEP2033	Vie active et santé	3
KNEP3013	Métabolisme et EPS	3
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033	Vieillessement et EPS	3
KNEP3073	Analyse du mouvement II	3
KNEP3113	Entraînement sportif	3
KNEP3183	Hygiène et santé	3
KNEP3273	Traumatologie sportive	3
KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3
KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3
KNEP3543	Programmation et services EPS	3
KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3
KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3
KNEP4633	Physiologie appliquée	3
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3
KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12
RETO2000	Éducation au loisir	3
RETO3002	Design en récréo-tourisme	3
RETO3100	Cadre juridique en récréologie	3
RETO3400	Marketing et récréologie	3

OPTION B

MEPS1603	Éducation par le mouvement	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
MEPS1663	Athlétisme I	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3
MEPS1693	Danses	3
MEPS1703	Natation I	3
MEPS1713	Jeux	3
MEPS1723	Badminton	3
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3
MEPS1753	Tennis	3
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3
MEPS1803	Basket-ball	3
MEPS1813	Handball olympique	3
MEPS1823	Hockey sur glace	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3
MEPS1843	Soccer	3
MEPS1853	Volley-ball	3
MEPS1863	Plein air vert I	3
MEPS1873	Plein air vert II	3
MEPS1903	Activités physiques courantes	3
MEPS2663	Athlétisme II	3
MEPS2703	Natation II	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3

OPTION C

Cours facultatifs des disciplines connexes

Choisir 12 crédits parmi les cours BIOL, CHIM, GIND, INFO, MATH, NUAL, PHYS.

REMARQUE : Le choix des cours de la liste C se fait en consultation avec le ou la responsable du programme.

La certification par des organismes **agréés** est facultative et peut entraîner des coûts qui doivent être assumés par les étudiantes ou les étudiants.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme ✓
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ✓
- CPR-5 Modification d'un cours existant ✓
- CPR-6 Abolition d'un cours ✓
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire ✓

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

FORMULAIRE CPR-2

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de kinésiologie et de récréologie

Date : Février 2012

Nom du programme : B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel			Proposition de modification		
TABLEAU DES COURS			TABLEAU DES COURS		
1^{re} ANNÉE			1^{re} ANNÉE		
<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>25 CR.</i>	<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>28 CR.</i>
ANGL1000	Language, writing and reading	3	ANGL1000	Language, writing and reading	3
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3	BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3	BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3
EDUC1102	Intégration en éducation	2	EDUC1102	Intégration en éducation	2
EDUC1902	Stage d'exploration	2	EDUC1902	Stage d'exploration	2
FRAN1500	Communication orale	3	FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite	3	FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite	3
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3	KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3
STAT2653	Statistique descriptive	3	STAT2653	Statistique descriptive	3
			MEPS1663	Athlétisme I	3
<i>OPTION</i>		<i>6 CR.</i>	<i>OPTION</i>		<i>3 CR.</i>
OPTION A : KNEP2033 ou KNEP3183 ⁽²⁾			OPTION A : KNEP2033 ou KNEP3183 ⁽²⁾		
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B			Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B		
<i>COURS DE LA MINEURE</i>		<i>6 CR.</i>	<i>COURS DE LA MINEURE</i>		<i>6 CR.</i>
<i>TOTAL</i>		<i>37 CR.</i>	<i>TOTAL</i>		<i>37 CR.</i>
⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.			⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.		
⁽²⁾ L'étudiante ou l'étudiant dont la mineure est Développement personnel et social peut choisir de suivre les deux cours puisque KNEP2033 est optionnel dans sa mineure.			⁽²⁾ L'étudiante ou l'étudiant dont la mineure est Développement personnel et social peut choisir de suivre les deux cours puisque KNEP2033 est optionnel dans sa mineure.		
2^e ANNÉE			2^e ANNÉE		
<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>21 CR.</i>	<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>21 CR.</i>
EDUC2202	Communication interpersonnelle	2	EDUC2202	Communication interpersonnelle	2
EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4	EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
	ou			ou	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3	KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3
			KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2063	Analyse du mouvement I	3	KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3
KNEP2163	Croissance et développement	3	KNEP2163	Croissance et développement	3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3	KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3

<i>OPTION B</i>		3 CR.	MEPS1673	Gymnastique éducative	3
			<i>OPTION B</i>		3 CR.
			Choisir 3 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.		
<i>COURS DE LA MINEURE</i>		9 CR.	<i>COURS DE LA MINEURE</i>		9 CR.
<i>TOTAL</i>		----- 33 CR.	<i>TOTAL</i>		----- 33 CR.
3^e, 4^e et 5^e ANNÉES			3^e, 4^e et 5^e ANNÉES		
<i>OBLIGATOIRES</i>		59 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i>		71 CR.
EDDS			EDDS		
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3202	Animation de groupe	2	EDUC3202	Animation de groupe	2
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3	EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3
EDUC3802	Stage de prise en charge	2	EDUC3802	Stage de prise en charge	2
EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3	EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3
EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2	EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4353	Pédagogie différenciée	3	EDUC4353	Pédagogie différenciée	3
EDUC5104	Fondements de l'éducation	4	EDUC5104	Fondements de l'éducation	4
EDUC5911	Séminaire de synthèse	1	EDUC5911	Séminaire de synthèse	1
EDUC5912	Stage d'intégration profes.	12	EDUC5912	Stage d'intégration profes.	12
KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3	KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3
			KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2513	Didactique de l'EPS	3	KNEP2513	Didactique de l'EPS	3
KNEP2523	Planification et évaluation	3	KNEP2523	Planification et évaluation	3
			KNEP3083	Biomécanique des APS	3
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3	KNEP4183	Éducation physique adaptée	3
KNEP4413	Psychologie du sport	3	KNEP4413	Psychologie du sport	3
			KNEP4433	Psychologie du sport	3
			MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
			MEPS1693	Danses	3
			MEPS1863	Plein air vert I	3
SOCI2553	Société et éducation	3	SOCI2553	Société et éducation	3
<i>OPTION</i>		28 CR.	<i>OPTION</i>		16 CR.
Choisir de 3 à 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont 3 crédits parmi KNEP3023, KNEP3073 ou KNEP3273. Choisir de 18 à 24 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.			Choisir de 3 à 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont 3 crédits parmi KNEP3023, KNEP3073 ou KNEP3273. Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste OPTION B, dont un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques individuelles et un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.		
Choisir 1 crédit parmi les cours de la liste OPTION C.			Choisir 1 crédit parmi les cours de la liste OPTION C.		
<i>COURS DE LA MINEURE</i>		15 CR.	<i>COURS DE LA MINEURE</i>		15 CR.
<i>TOTAL</i>		----- 102 CR.	<i>TOTAL</i>		----- 102 CR.
<i>GLOBAL</i>		172 CR.	<i>GLOBAL</i>		172 CR.
OPTION A			OPTION A		
KNEP2021	Labo en physio. de l'exercice	1	KNEP2021	Labo en physio. de l'exercice	1
KNEP2033	Vie active et santé	3	KNEP2033	Vie active et santé	3
			KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3

KNEP3013	Métabolisme et EPS	3	KNEP3013	Métabolisme et EPS	3
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3	KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033	Vieillessement et EPS	3	KNEP3033	Vieillessement et EPS	3
KNEP3073	Analyse du mouvement II	3	KNEP3073	Analyse du mouvement II	3
KNEP3113	Entraînement sportif	3	KNEP3113	Entraînement sportif	3
KNEP3183	Hygiène et santé	3	KNEP3183	Hygiène et santé	3
KNEP3273	Traumatologie sportive	3	KNEP3273	Traumatologie sportive	3
KNEP3333	Kinanthropométrie	3	KNEP3333	Kinanthropométrie	3
KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3	KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3
KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3	KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3
KNEP3543	Programmation et services EPS	3	KNEP3543	Programmation et services EPS	3
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3	KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3	KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3	KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3
KNEP4633	Physiologie appliquée	3	KNEP4633	Physiologie appliquée	3
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3	KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3
OPTION B			OPTION B		
L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 24 à 30 crédits, dont un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques de base, un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques individuelles et un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.			L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 9 à 15 crédits , dont un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques de base, un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques individuelles et un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.		
Cours d'activités physiques de base			Cours d'activités physiques de base		
MEPS1663	Athlétisme I	3	MEPS1663	Athlétisme I	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3	MEPS1673	Gymnastique éducative	3
MEPS1703	Natation I	3	MEPS1703	Natation I	3
MEPS2663	Athlétisme II	3	MEPS2663	Athlétisme II	3
Cours d'activités physiques individuelles			Cours d'activités physiques individuelles		
MEPS1603	Éducation par le mouvement	3	MEPS1603	Éducation par le mouvement	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3	MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3	MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3
MEPS1693	Danses	3	MEPS1693	Danses	3
MEPS1713	Jeux	3	MEPS1703	Natation I	3
MEPS1723	Badminton	3	MEPS1713	Jeux	3
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3	MEPS1723	Badminton	3
MEPS1753	Tennis	3	MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3	MEPS1753	Tennis	3
MEPS1863	Plein air vert I	3	MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3
MEPS1873	Plein air vert II	3	MEPS1863	Plein air vert I	3
MEPS1903	Activités physiques courantes	3	MEPS1873	Plein air vert II	3
MEPS2703	Natation II	3	MEPS1903	Activités physiques courantes	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3	MEPS2663	Athlétisme II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3	MEPS2703	Natation II	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3	MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3	MEPS3713	Sécurité aquatique	3
Cours d'activités physiques collectives			Cours d'activités physiques collectives		
MEPS1803	Basket-ball	3	MEPS1803	Basket-ball	3
MEPS1813	Handball olympique	3	MEPS1813	Handball olympique	3
MEPS1823	Hockey sur glace	3	MEPS1823	Hockey sur glace	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3	MEPS1833	Hockey sur gazon	3
MEPS1843	Soccer	3	MEPS1843	Soccer	3
MEPS1853	Volley-ball	3	MEPS1853	Volley-ball	3

OPTION C			OPTION C		
EDDP4583	Éducation et environnement	3	EDDP4583	Éducation et environnement	3
EDDS4515	Langue seconde au secondaire	3	EDDS4515	Langue seconde au secondaire	3
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3	EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3110	La santé et l'environnement	3	EDUC3110	La santé et l'environnement	3
EDUC3122	Services aux élèves	2	EDUC3122	Services aux élèves	2
EDUC3301	Gestion du stress	1	EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3313	Technologie éducationnelle	3	EDUC3313	Technologie éducationnelle	3
EDUC3321	Intégration scolaire	1	EDUC3321	Intégration scolaire	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3	EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC3350	Microenseignement	3	EDUC3350	Microenseignement	3
EDUC3503	Espace virtuel d'apprentissage	3	EDUC3503	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3	EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4001	Lectures dirigées II	3	EDUC4001	Lectures dirigées II	3
EDUC4022	Bibliothéconomie scolaire	2	EDUC4022	Bibliothéconomie scolaire	2
EDUC4062	Stratégies d'apprentissage	3	EDUC4062	Stratégies d'apprentissage	3
EDUC4101	Intervention non violente	1	EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4103	Travail intellectuel	3	EDUC4103	Travail intellectuel	3
EDUC4110	Séminaire thématique	3	EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4111	Éducation à la carrière	1	EDUC4111	Éducation à la carrière	1
EDUC4114	Classe multiprogramme	3	EDUC4114	Classe multiprogramme	3
EDUC4120	Théorie du choix	3	EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4121	Culture entrepreneuriale	1	EDUC4121	Culture entrepreneuriale	1
EDUC4201	Atelier en commun. interpers.	1	EDUC4201	Atelier en commun. interpers.	1
EDUC4252	Animation de la lecture	2	EDUC4252	Animation de la lecture	2
EDUC4253	Difficultés en lecture et math	3	EDUC4253	Difficultés en lecture et math	3
EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1	EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1
EDUC4411	La santé scolaire	3	EDUC4411	La santé scolaire	3
EDUC4521	Laboratoire en apprentissage	1	EDUC4521	Laboratoire en apprentissage	1
EDUC4724	Adaptation scolaire	3	EDUC4724	Adaptation scolaire	3
EDUC4725	Apprentissage coopératif	3	EDUC4725	Apprentissage coopératif	3
FOSE3420	Connais. en matière de drogue	3	FOSE3420	Connais. en matière de drogue	3

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

FORMULAIRE CPR-9

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)

1.2 Unités responsables

École de kinésiologie et de récréologie
 Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
 Faculté des sciences de l'éducation

1.3 Diplôme accordé

B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)

1.4 Durée du programme

5 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton - 5 ans
 Edmundston - 3 premières années *
 Shippagan - première année *
 * Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2012**2. Description du programme**

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Idem

2.2 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B " (Idem)
- Condition " C "
- Condition " D "

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Idem

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion; autres)

Idem

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)**TABLEAU DES COURS****1^{re} ANNÉE***OBLIGATOIRES* **28 CR.**

ANGL1000	Language, writing and reading	3
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3
EDUC1102	Intégration en éducation	2
EDUC1902	Stage d'exploration	2
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite	3
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
MEPS1663	Athlétisme I	3

OPTION **3 CR.**OPTION A : KNEP2033 ou KNEP3183⁽²⁾Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste
~~OPTION B~~*COURS DE LA MINEURE* **6 CR.***TOTAL* **37 CR.**⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.⁽²⁾ L'étudiante ou l'étudiant dont la mineure est Développement personnel et social peut choisir de suivre les deux cours puisque KNEP2033 est optionnel dans sa mineure.**2^e ANNÉE***OBLIGATOIRES* **21 CR.**

EDUC2202	Communication interpersonnelle	2
EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
	ou	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3
KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3
KNEP2163	Croissance et développement	3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3

OPTION B **3 CR.****Choisir 3 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.***COURS DE LA MINEURE* **9 CR.***TOTAL* **33 CR.**

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

3^e, 4^e et 5^e ANNÉES

OBLIGATOIRES

71 CR.

EDDS

EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3202	Animation de groupe	2
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3
EDUC3802	Stage de prise en charge	2
EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3
EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4353	Pédagogie différenciée	3
EDUC5104	Fondements de l'éducation	4
EDUC5911	Séminaire de synthèse	1
EDUC5912	Stage d'intégration profes.	12
KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3
KNEP2513	Didactique de l'EPS	3
KNEP2523	Planification et évaluation	3
KNEP3083	Biomécanique en APS	3
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3
KNEP4413	Psychologie du sport	3
KNEP4433	Psychologie du sport	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
MEPS1693	Danses	3
MEPS1863	Plein air vert I	3
SOCI2553	Société et éducation	3

OPTION

16 CR.

Choisir de 3 à 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont 3 crédits parmi KNEP3023, ~~KNEP3073~~ ou KNEP3273.

Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste OPTION B, dont un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques individuelles et un minimum de 3 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.

Choisir 1 crédit parmi les cours de la liste OPTION C.

COURS DE LA MINEURE

15 CR.

TOTAL

102 CR.

GLOBAL

172 CR.

OPTION A

KNEP2021	Labo en physio. de l'exercice	1
KNEP2033	Vie active et santé	3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3
KNEP3013	Métabolisme et EPS	3
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3
KNEP3033	Vieillesse et EPS	3
KNEP3073	Analyse du mouvement II	3
KNEP3113	Entraînement sportif	3
KNEP3183	Hygiène et santé	3
KNEP3273	Traumatologie sportive	3
KNEP3333	Kinantropométrie	3
KNEP/RETO3463	Gestion sportive et récréative	3
KNEP/RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

KNEP3543	Programmation et services EPS	3
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3
KNEP4633	Physiologie appliquée	3
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3

OPTION B

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir **9 à 15 crédits**, dont ~~un minimum de 6 crédits~~ parmi les cours d'activités physiques de base, un minimum de **3 crédits** parmi les cours d'activités physiques individuelles et un minimum de 6 crédits parmi les cours d'activités physiques collectives.

Cours d'activités physiques de base

MEPS1663	Athlétisme I	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3
MEPS1703	Natation I	3
MEPS2663	Athlétisme II	3

Cours d'activités physiques individuelles

MEPS1603	Éducation par le mouvement	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3
MEPS1693	Danses	3
MEPS1703	Natation I	3
MEPS1713	Jeux	3
MEPS1723	Badminton	3
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3
MEPS1753	Tennis	3
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3
MEPS1863	Plein air vert I	3
MEPS1873	Plein air vert II	3
MEPS1903	Activités physiques courantes	3
MEPS2663	Athlétisme II	3
MEPS2703	Natation II	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3

Cours d'activités physiques collectives

MEPS1803	Basket-ball	3
MEPS1813	Handball olympique	3
MEPS1823	Hockey sur glace	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3
MEPS1843	Soccer	3
MEPS1853	Volley-ball	3

OPTION C

EDDP4583	Éducation et environnement	3
EDDS4515	Langue seconde au secondaire	3
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3110	La santé et l'environnement	3
EDUC3122	Services aux élèves	2
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3313	Technologie éducationnelle	3
EDUC3321	Intégration scolaire	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC3350	Microenseignement	3

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire)

EDUC3503	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4001	Lectures dirigées II	3
EDUC4022	Bibliothéconomie scolaire	2
EDUC4062	Stratégies d'apprentissage	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4103	Travail intellectuel	3
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4111	Éducation à la carrière	1
EDUC4114	Classe multiprogramme	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4121	Culture entrepreneuriale	1
EDUC4201	Atelier en commun. interpers.	1
EDUC4252	Animation de la lecture	2
EDUC4253	Difficultés en lecture et math	3
EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1
EDUC4411	La santé scolaire	3
EDUC4521	Laboratoire en apprentissage	1
EDUC4724	Adaptation scolaire	3
EDUC4725	Apprentissage coopératif	3
FOSE3420	Connais. en matière de drogue	3

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme ✓
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ✓
- CPR-5 Modification d'un cours existant ✓
- CPR-6 Abolition d'un cours ✓
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire ✓

Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en sciences de kinésiologie et B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)

Banque de cours actuelle			Banque de cours proposée			Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours
Sigle	Titre du cours	Cr.	Sigle	Titre du cours	Cr.	
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3	KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3	
KNEP2013	Physiologie de l'exercice	3	KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3	Oui
KNEP2021	Labo en physio. de l'exercice	1				
KNEP2033	Vie active et santé	3	KNEP2033	Vie active et santé	3	
KNEP2063	Analyse du mouvement I	3	KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3	
KNEP2163	Croissance et développement	3	KNEP2163	Croissance et développement	3	
KNEP2173	Apprentissage psychomoteur	3	KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3	Oui
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3	KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3	
KNEP2513	Didactique de l'EPS	3	KNEP2513	Didactique de l'EPS	3	
KNEP2523	Planification et évaluation	3	KNEP2523	Planification et évaluation	3	
KNEP3013	Métabolisme et EPS	3	KNEP3013	Métabolisme et EPS	3	
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3	KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3	
KNEP3033	Vieillesse et EPS	3	KNEP3033	Vieillesse et EPS	3	
KNEP3073	Analyse du mouvement II	3	KNEP3083	Biomécanique des APS	3	Oui
KNEP3113	Entraînement sportif	3	KNEP3113	Entraînement sportif	3	
KNEP3183	Hygiène et santé	3	KNEP3183	Hygiène et santé	3	
KNEP3273	Traumatologie sportive	3	KNEP3273	Traumatologie sportive	3	
KNEP3333	Kinantropométrie	3	KNEP3333	Kinantropométrie	3	
KNEP/ RETO3463	Gestion sportive et récréative	3	KNEP/ RETO3463	Gestion sportive et récréative	3	
KNEP/ RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3	KNEP/ RETO3473	Ressources humaines en récréo.	3	
KNEP3543	Programmation et services EPS	3	KNEP3543	Programmation et services EPS	3	
KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3	KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3	
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3	KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3	
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3	KNEP4183	Éducation physique adaptée	3	
KNEP4413	Psychologie du sport	3	KNEP4433	Psychologie du sport	3	Oui
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3	KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3	
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3	KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3	
KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3	KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3	
KNEP4633	Physiologie appliquée	3	KNEP4633	Physiologie appliquée	3	
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3	KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3	
KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6	KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6	
KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12	KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12	
MEPS1603	Éducation par le mouvement	3	MEPS1603	Éducation par le mouvement	3	
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3	MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3	
MEPS1663	Athlétisme I	3	MEPS1663	Athlétisme I	3	
MEPS1673	Gymnastique éducative	3	MEPS1673	Gymnastique éducative	3	
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3	MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3	
MEPS1693	Danses	3	MEPS1693	Danses	3	
MEPS1703	Natation I	3	MEPS1703	Natation I	3	

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

MEPS1713	Jeux	3	MEPS1713	Jeux	3
MEPS1723	Badminton	3	MEPS1723	Badminton	3
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3	MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3
MEPS1753	Tennis	3	MEPS1753	Tennis	3
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3	MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3
MEPS1803	Basket-ball	3	MEPS1803	Basket-ball	3
MEPS1813	Handball olympique	3	MEPS1813	Handball olympique	3
MEPS1823	Hockey sur glace	3	MEPS1823	Hockey sur glace	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3	MEPS1833	Hockey sur gazon	3
MEPS1843	Soccer	3	MEPS1843	Soccer	3
MEPS1853	Volley-ball	3	MEPS1853	Volley-ball	3
MEPS1863	Plein air vert I	3	MEPS1863	Plein air vert I	3
MEPS1873	Plein air vert II	3	MEPS1873	Plein air vert II	3
MEPS1903	Activités physiques courantes	3	MEPS1903	Activités physiques courantes	3
MEPS2663	Athlétisme II	3	MEPS2663	Athlétisme II	3
MEPS2703	Natation II	3	MEPS2703	Natation II	3
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3	MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3
MEPS3713	Sécurité aquatique	3	MEPS3713	Sécurité aquatique	3

12. **MODIFICATIONS AU PROFIL DU PROGRAMME DE LA MINEURE EN SCIENCES DE LA GESTION (DOC. 24/12-13)**

R : 59-CPR-130208

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de la Mineure en sciences de la gestion afin que l'étudiante ou l'étudiant puisse désormais choisir neuf crédits de cours à option au lieu de six conformément aux nouvelles normes de la CESPM. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de la Mineure en sciences de la gestion afin que l'étudiante ou l'étudiant puisse désormais choisir neuf crédits de cours à option au lieu de six conformément aux nouvelles normes de la CESPM. »

24/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 22 novembre 2012



Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et
président du Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modification de la mineure en sciences de la gestion

Monsieur le Président,

La Faculté d'administration souhaite apporter des modifications au programme de mineure en sciences de la gestion pour satisfaire aux nouvelles normes de la CESPM exigeant que les programmes de mineures soient constitués d'au moins neuf crédits de cours de niveau 3000, 4000 ou 5000.

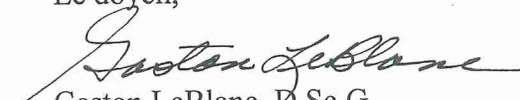
Dans cette perspective, vous trouverez ci-joint les modifications apportées à notre programme pour le rendre conforme aux nouvelles exigences.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des documents, nous avons apporté des changements mineurs au programme. Le nombre de crédits de cours obligatoires passe de 18 à 15 crédits et l'étudiante ou l'étudiant doit désormais choisir neuf crédits de cours à option au lieu de six. De plus, trois cours de niveau 3000 et 4000 sont ajoutés à la liste des cours à option.

Par ailleurs, je vous prie de noter que les modifications apportées au programme ont été acceptées par l'UARD administration à sa réunion ordinaire du 8 novembre 2012 ainsi que par le Conseil de la Faculté d'administration à sa réunion ordinaire du 21 novembre 2012.

Je vous remercie de bien vouloir présenter notre projet au Comité des programmes pour étude et vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le doyen,


Gaston LeBlanc, B.Sc.G.

GL/nb

P. j.

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jean-Cadieux
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1 Identification du programme : Mineure en sciences de la gestion

- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département d'administration et Département de comptabilité
- 1.3 Titre du programme : Mineure en sciences de la gestion
- 1.4 Diplôme accordé :
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2013

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME**2.1 Objectifs**

Le programme de mineure en sciences de la gestion est destiné aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de formation initiale à l'enseignement au secondaire de la Faculté des sciences de l'éducation et aux étudiantes et étudiants des programmes avec majeure/mineure dans les autres facultés de l'université. Le programme consiste en 24 crédits de cours et vise l'acquisition de connaissances générales dans les diverses disciplines de la gestion et une compréhension holistique du fonctionnement des organisations. Il va sans dire que le programme de mineure en sciences de la gestion apporte une valeur ajoutée au programme de la majeure et à la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes de gestionnaire dans les organisations dans leur domaine de spécialisation.

2.2 Stratégies pédagogiques

Comme les contenus des cours du programme de mineure en sciences de la gestion sont les mêmes que ceux du Baccalauréat en administration des affaires, on utilise des approches pédagogiques très diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les jeux de rôle constituent un autre moyen pour faciliter les conditions d'apprentissage. Finalement, on utilise dans plusieurs cours les simulations comme moyen d'apprentissage parce que celles-ci sont élaborées à partir de modèles qui calquent la réalité des entreprises.

Comme dans les autres programmes de la Faculté d'administration, l'enseignement dans le cadre du programme de mineure en sciences de la gestion repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour réaliser des tâches reliées à la gestion dans les organisations; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et en dernier lieu les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

2.3 Résultats attendus

Les étudiantes et étudiants inscrits au programme de mineure en sciences de la gestion auront acquis des connaissances de base leur permettant de s'intégrer plus facilement à l'équipe de gestion responsable de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans et objectifs de

l'organisation. Dans cette perspective, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de faire preuve d'innovation et de créativité dans la résolution de problèmes de gestion en participant aux activités de planification, organisation, direction et contrôle. Sur le plan des débouchés, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'assumer des responsabilités de gestionnaire qui mettent en relations plusieurs des fonctions de l'entreprise (comme la planification, l'élaboration des objectifs, la préparation et contrôle du budget, la gestion des ressources humaines, etc.) ou transmettre les connaissances acquises dans son rôle d'enseignante ou d'enseignant dans le système scolaire.

3. La formation fondamentale dans la mineure

En règle générale, la formation fondamentale relève du programme de majeur de l'étudiante ou de l'étudiant toutefois, dans le cadre de la mineure en sciences de la gestion, l'objectif est d'offrir une formation initiale en gestion afin de préparer les étudiantes et étudiants à mieux comprendre le rôle des gestionnaires et des fonctions du management dans l'atteinte des objectifs de l'organisation et sa réussite.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle à titre de participants actifs au sein d'une organisation.

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cinq (5) cours permettant aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner les disciplines de la gestion. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADCO 1010 *Comptabilité financière I*, ADMK 1310 *Introduction au marketing*, ADMN 1220 *Introduction au management*, ADMN 2250 *Gérer aujourd'hui*, ADSI 1601 *Intro systèmes d'information*. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir trois autres cours à option pour parfaire ses connaissances de la gestion parmi les cours suivants : ADSI 3601 *Analyse des systèmes d'info*, ADMN 3242 *Théorie organisationnelle*, ADRH 3222 *Comportement organisationnel*, ADRH3223 *Gest. des ressources humaines*, ADMN 3212 *Management international*, ADMN 3243 *Changements organisationnels*, ADRH 4223 *Relations du travail*.

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Administration le 26 octobre 2012

Département(s) **Administration et comptabilité**

Nom du programme : **Mineure en sciences de la gestion**

La Faculté d'administration a modifié la mineure en sciences de la gestion reconfigurée pour satisfaire aux nouvelles lignes directrices de la CESPM exigeant un minimum de neuf (9) crédits de cours de niveau 3000 ou 4000. Par conséquent, les changements apportés à la mineure en sciences de la gestion permettent de répondre à ces exigences tout en offrant une formation aux étudiantes et étudiants orientée vers l'acquisition de connaissances générales dans diverses disciplines de la gestion.

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble de cinq (5) cours permettant aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances de bases ayant trait à la gestion des organisations. Il s'agit de cours en management, marketing, comptabilité et systèmes d'information organisationnels. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir trois autres cours à option parmi des cours en systèmes d'information organisationnels, théorie organisationnelle, comportement organisationnel, gestion des ressources humaines, **management international, changements organisationnels et relations du travail**. Ce regroupement de cours permet d'avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organisations.

Le nombre de crédits de cours à option passe de six (6) crédits à neuf (9) crédits.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON
PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : **Faculté d'administration**

le **26 octobre 2012**

Département (s) : **Administration et Comptabilité**

Nom du programme : **Mineure en sciences de la gestion**

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p><u>Cours obligatoires (18 crédits)</u></p> <p>ADCO 1010 Comptabilité financière I ADMN 1220 Introduction au management ADSI 1601 Intro systèmes d'information ADMK 1310 Introduction au marketing ADMN 2250 Gérer aujourd'hui DROI 2000 Initiation au droit commercial ⁽¹⁾ ou ADGO 1431 Intro gestion des opérations ⁽²⁾</p> <p>⁽¹⁾ Doit être suivi par les étudiantes et étudiants des programmes de formation initiale à l'enseignement au secondaire de la Faculté des sciences de l'éducation. ⁽²⁾ Doit être suivi par les étudiantes et étudiants de tous les autres programmes.</p> <p><u>Cours à option</u> On doit choisir 6 crédits parmi les cours suivants répartis en six groupes. On ne peut choisir plus de 3 crédits à l'intérieur d'un même groupe :</p> <p>1) Comptabilité ADCO 2310 Comptabilité de gestion I ADFS 2901 Fiscalité I</p> <p>2) Finance ADFI 2510 Gestion financière</p> <p>3) Systèmes d'information organisationnels ADSI 2602 Programmation en gestion I ADSI 2603 Logiciels de gestion ADSI 3601 Analyse des systèmes d'info</p> <p>4) Management ADMN 2220 Entrepreneuriat ADMN 3242 Théorie organisationnelle ADRH 3222 Comportement organisationnel ADRH 3223 Gest. des ressources humaines</p> <p>5) Marketing ADMK 2353 Comportement du consommateur</p> <p>6) Gestion des opérations ADGO 1431 Intro gestion des opérations ⁽³⁾</p> <p>Cours destiné aux étudiantes et étudiants des programmes de formation initiale à l'enseignement au secondaire de la Faculté des sciences de l'éducation seulement.</p>	<p><u>Cours obligatoires (15 crédits)</u></p> <p>ADCO 1010 Comptabilité financière I ADMN 1220 Introduction au management ADSI 1601 Intro systèmes d'information ADMK 1310 Introduction au marketing ADMN 2250 Gérer aujourd'hui</p> <p><u>Cours à option</u> On doit choisir 9 crédits parmi les cours suivants</p> <p>ADSI 3601 Analyse des systèmes d'info ADMN 3242 Théorie organisationnelle ADRH 3222 Comportement organisationnel ADRH 3223 Gest. des ressources humaines ADMN 3212 Management international ADMN 3243 Changements organisationnels ADRH 4223 Relations du travail</p>

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2013
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en sciences de la gestion

1.2 Unité(s) responsable(s)

Département d'administration et département de comptabilité

1.3 Diplôme accordé

1.4 Durée du programme

1.5 Lieux où est offert le programme

1.6 Date d'entrée en vigueur

Le 1er juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de mineure en sciences de la gestion vise l'acquisition de connaissances générales dans diverses disciplines de la gestion et une compréhension du fonctionnement des organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage est également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : (conditions de maintien; (exigences linguistiques; (critères de promotion; (autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires 15 crédits

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADCO 1010	Comptabilité financière I	3
ADMN 1220	Introduction au management	3
ADMK 1310	Introduction au marketing	3
ADSI 1601	Intro systèmes d'information	3
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui	3

15 cr.

Discipline principale – Cours à option 9 crédits

Choisir trois cours (9 crédits) parmi les cours à option.

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u> 9 cr.
ADSI 3601	Analyse des systèmes d'info (3cr.)	
ADMN 3242	Théorie organisationnelle (3cr.)	
ADRH 3222	Comportement organisationnel (3cr.)	
ADRH 3223	Gest. des ressources humaines (3cr.)	
ADMN 3212	Management international (3 cr.)	
ADMN 3243	Changements organisationnels (3 cr.)	
ADRH 4223	Relations du travail (3 cr.)	

Total

24 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-10-Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

CPR-11 Feuille de route : Mineure en sciences de la gestion

Première année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO1010 Comptabilité financière I	3	
ADMN1220 Introduction au management	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3	
ADMK1310 Introduction au marketing	3	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
Discipline principale – cours obligatoire et cours à option		
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3	
Choisir un cours à option dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option –		
Choisir un cours à option dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours à option dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option de la mineure. Choisir neuf (9) crédits parmi les cours suivants :

- ADSI3601 Analyse des systèmes d'info 3 cr.
- ADMN3242 Théorie organisationnelle 3 cr.
- ADRH3222 Comportement organisationnel 3 cr.
- ADRH3223 Gest. des ressources humaines 3 cr.
- ADMN3212 Management international 3 cr.
- ADMN3243 Changements organisationnels 3 cr.
- ADRH4223 Relations du travail 3 cr.

13. AJOUT AU RÉPERTOIRE 1^{ER} CYCLE - 1^{RE} ANNÉE DU B. Sc. Kin. AU CAMPUS DE SHIPPAGAN (DOC. 34/12-13)

R : 68-CPR-130208

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique d'inscrire dans le Répertoire 1^{er} cycle que la première année du programme B. Sc. Kin. est offerte au Campus de Shippagan. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte d'inscrire dans le Répertoire 1^{er} cycle que la première année du programme B. Sc. Kin. est offerte au Campus de Shippagan. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 18 janvier 2013

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

23 JAN. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON



OBJET : Ajout au Répertoire de 1^{er} cycle - Première année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie au campus de Shippagan

Monsieur le Président,

À sa réunion du 28 novembre 2012, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC), sur recommandation de l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Que le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires recommande au Comité des programmes du Sénat académique d'inscrire officiellement dans le Répertoire universitaire de 1^{er} cycle, l'offre de la 1^{ère} année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie au campus de Shippagan. »

Vous trouverez en pièces jointes la lettre du doyen des études du campus de Shippagan ainsi que celle de la présidente de l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique et du directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie. Je vous serais reconnaissant de soumettre notre recommandation au Comité des programmes pour évaluation.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le doyen,

Paul É. Bourque, Ph.D., L.Psych.

P. j.

c. c. M. Sid-Ahmed Selouani, doyen des études, campus de Shippagan
M. Horia-Daniel Iancu, directeur, École de kinésiologie et de récréologie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 15 novembre 2012

Monsieur Horia-Daniel Iancu
Directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie
Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB E1A 3E9

Monsieur le Directeur,

Dans la perspective d'une plus grande collaboration entre nos campus et plus particulièrement avec l'École de kinésiologie et de récréologie, l'Université de Moncton, campus de Shippagan souhaite, avec votre appui, inscrire officiellement l'offre de la première année du baccalauréat en kinésiologie à l'UMCS dans le répertoire universitaire. Cette inscription ne fera que traduire ce qui se fait déjà dans la pratique, puisque nous offrons la totalité des cours de 1^{re} année du programme aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent intégrer le programme de kinésiologie en 2^e année au campus de Moncton.

Cette inscription au répertoire universitaire facilitera la tâche de recrutement dans les écoles secondaires du nord de la province en donnant une visibilité accrue au programme dans notre région.

Tout en vous assurant de notre entière collaboration dans la promotion et le développement du programme de kinésiologie, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le doyen des études,

Sid-Ahmed Selouani

SAS/nd



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de kinésiologie et de récréologie

Le 23 novembre 2012

Monsieur Paul É. Bourque
Doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Monsieur le Doyen,

À notre dernière assemblée de l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique du 21 novembre 2012, les membres ont analysé la lettre de M. Sid-Ahmed Selouani, doyen des études de l'Université de Moncton, campus de Shippagan en date du 15 novembre 2012, dans laquelle M. Selouani exprime son vœu d'inscrire l'offre de la première année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie au campus de Shippagan dans le prochain Répertoire universitaire.

Attendu que :

- les cours spécifiques à la kinésiologie de la première année du programme (KNEP et MEPS) sont déjà donnés depuis 2000 (voir le document annexé – Statistique B Kinésiologie UMCS).
- ces cours sont donnés par M. Jean-Eudes Savoie qui possède un Baccalauréat en éducation physique, une maîtrise en administration sportive de l'Université d'Ottawa et plusieurs certifications nationales du PNCE (Programme national de certification des entraîneurs) pertinentes pour la discipline : ski, canotage, camping, handball.
- cette inscription au Répertoire universitaire du premier cycle facilitera la tâche de recrutement dans les écoles secondaires du nord de la province.

Il est proposé par Chantale Brun et appuyé par Horia-Daniel Iancu que :

« Le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires accepte la proposition d'inscrire officiellement dans le Répertoire universitaire de 1^{er} cycle, l'offre de la première année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie au campus de Shippagan. »

Adopté à l'unanimité

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement additionnel et vous prions d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantale R. Brun
Présidente de l'UARD – Kinésiologie et Éd. Physique
École de kinésiologie et de récréologie

Horia-Daniel Iancu
Directeur
École de kinésiologie et de récréologie

	KNEPS 1313	Professeur		MEPS 1603	Professeur
	Nombre étudiant.es			Nombre d'étudiant.es	
200020	6		200130	9	
200120	15		200230	10	
200220	16		200330	5	
200320	10		200430	8	Jean-Eudes Savoie
200420	22	Jean-Eudes Savoie	200530	13	Jean-Eudes Savoie
200520	12	Jean-Eudes Savoie	200630	19	Jean-Eudes Savoie
200620	28	Jean-Eudes Savoie	200730	10	Jean-Eudes Savoie
200720	24	Jean-Eudes Savoie	200830	9	Jean-Eudes Savoie
200820	24	Jean-Eudes Savoie	200930	20	Jean-Eudes Savoie
200920	12	Jean-Eudes Savoie	201030	19	Jean-Eudes Savoie
201020	25	Jean-Eudes Savoie	201130	11	Jean-Eudes Savoie
201120	17	Jean-Eudes Savoie			

14. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2017 (DOC. 28/12-13)

R : 64-CPR-130208

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au calendrier universitaire 2013-2017. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au calendrier universitaire 2013-2017. »

CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'AUTOMNE 2013 À L'HIVER 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Printemps-Été					
Début de la session	6 mai	5 mai	4 mai	2 mai	2 mai
Cérémonie de remise des diplômes (Shippagan)	17 mai	16 mai	15 mai	19 mai	19 mai
Cérémonie de remise des diplômes (Edmundston)	18 mai	17 mai	16 mai	20 mai	20 mai
Cérémonie de remise des diplômes (Moncton)	25 mai	24 mai	23 mai	27 mai	27 mai
Fête de l'Université	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin
Fête du Canada (congé)	1er juillet	1er juillet	1er juillet	1er juillet	1er juillet
Fête du Nouveau-Brunswick (congé)	5 août	4 août	3 août	1er août	1er août
Fête nationale de l'Acadie	15 août	15 août	15 août	15 août	15 août
Automne					
Journées d'accueil	28 - 29 - 30 août	27 - 28 - 29 août	2 - 3 - 4 septembre	31 août, 1 - 2 septembre	31 août, 1 - 2 septembre
Date limite d'inscription sans pénalité	30 août	29 août	4 septembre	2 septembre	2 septembre
Début des cours	3 septembre	2 septembre	8 septembre	6 septembre	6 septembre
Date limite de changement au d'abandon*	16 septembre	15 septembre	21 septembre	19 septembre	19 septembre
Action de grâce (congé)	14 octobre	13 octobre	12 octobre	10 octobre	10 octobre
Cérémonie de remise des diplômes (Moncton)	18 octobre	17 octobre	23 octobre	21 octobre	21 octobre
Journées d'étude de mi-session	28 octobre-1 novembre	27 - 31 octobre	26 - 30 octobre	31 octobre-4 novembre	31 octobre-4 novembre
Date limite d'abandon de cours-session sans échec (R)	31 octobre	31 octobre	31 octobre	31 octobre	31 octobre
Jour du Souvenir (congé)	11 novembre	11 novembre	11 novembre	11 novembre	11 novembre
Dernier jour de cours	6 décembre	5 décembre	7 décembre	7 décembre	7 décembre
Reprise de cours d'un jour férié	7 décembre	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Journées d'étude préparatoires aux examens	8 - 9 décembre	6 - 7 décembre	8 - 9 décembre	8 - 9 décembre	8 - 9 décembre
Session d'examens**	10 - 21 décembre	8 - 19 décembre	10 - 21 décembre	10 - 21 décembre	10 - 21 décembre
Date limite de demande de révision de la lettre finale	18 janvier 2014	16 janvier 2015	18 janvier 2016	18 janvier 2017	18 janvier 2017
Hiver					
Date limite d'inscription sans pénalité	3 janvier	5 janvier	5 janvier	5 janvier	5 janvier
Début des cours	6 janvier	5 janvier	5 janvier	9 janvier	9 janvier
Date limite d'abandon de cours-session sans mention	17 janvier	19 janvier	19 janvier	23 janvier	23 janvier
Date limite d'abandon de cours sans échec ***	28 février	28 février	28 février	28 février	28 février
Journées d'étude de mi-session	3 - 7 mars	2 - 6 mars	7 - 11 mars	6 - 10 mars	6 - 10 mars
Vendredi Saint (congé)	18 avril	3 avril	25 mars	14 avril	14 avril
Lundi de Pâques (congé)	21 avril	6 avril	28 mars	17 avril	17 avril
Dernier jour de cours	11 avril	14 avril	12 avril	13 avril	13 avril
Journées d'étude préparatoires aux examens	12 et 13 avril	15 - 16 avril	13 - 14 avril	15 - 16 avril	15 - 16 avril
Session d'examens**	14 au 28 avril	17 - 28 avril	15 - 27 avril	18 - 29 avril	18 - 29 avril
Date limite de demande de révision de la lettre finale	28 mai	26 mai	25 mai	29 mai	29 mai

(*)Date limite de changement de cours-session ou de cours-année ou d'abandon de programme sans mention au dossier. Date limite d'admission.

(**) Dans le cas où la direction du Campus juge nécessaire de fermer le Campus en raison du mauvais temps ou d'autres causes majeures, les examens prévus sont reportés dans la mesure du possible à une date ultérieure à l'intérieur de la session d'examens.

(***) Date limite d'abandon de cours-session et de cours-année sans échec (avec note R au dossier)

15. RÉSOLUTIONS TRANSMISES À TITRE D'INFORMATION

15.1 Création de cours

R : 07-CPR-121205

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes adopte la création des cours suivants : GEOG2104 Analyse spatiale; GEOG2111 Géographie rurale; GEOG2203 Espace et mondialisation; GEOG2312 Géographie et population; GEOG2523 Les formes du relief terrestre; GEOG2714 Les espaces littoraux; GEOG2802 Cartographie et photo aérienne; GEOG2803 Introduction aux SIG; GEOG3103 Aménagement du territoire; GEOG3403 Laboratoire de climatologie; GEOG3443 Géomorphologie littorale; GEOG2453 Introduction à la géologie; GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4104 Thèmes en dév. territorial (cours à contenu variable); GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine (cours à contenu variable); GEOG4414 Aménagement côtier; GEOG4613 Thèmes de climatologie (cours à contenu variable); GEOG4704 Le Canada atlantique et GEOG4803 Projet de SIG et GEOG3804 Cartographie thématique. »

R : 14-CPR-121205

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADMK3384 Gestion de l'approche client et ADRC2999 Formation marketing. »

R : 05-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SCPO2240 Sociologie politique; SCPO3013 Lectures dirigées I; SCPO3023 Lectures dirigées II; SCPO3033 Lectures dirigées III; SCPO3340 Politique et mondialité; SCPO4020 Les francophonies; SCPO4260 Séminaire polit. canadienne; et SCPO/SOCI3202 Méthodes II. »

R : 13-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie civil, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GCIV1011 Initiation au travail en ing.; GCIV2011 Technologie de l'environnement; GCIV3220 Analyse des structures; GCIV4640 Hydraulique / hydrologie; GCIV4650 Hydraulique urbaine; GCIV5010 Lois et déontologie; GCIV5903 Projet de génie civil; et GCIV5990 Infrastructures durables. »

R : 19-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie électrique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GELE1012 Outils d'ingénierie; GELE2012 Circuits électriques; GELE2211 Électronique analogique; GELE2442 Circuits logiques; GELE3113 Systèmes électroniques; GELE3131 Mesures et instrumentations; GELE3333 Théorie des circuits; GELE3541 Télécommunications; GELE3700 Projet de génie électrique I; GELE4132 Asservissements linéaires; GELE4244 Électronique industrielle I; GELE4444 Analyse et simulation; GELE4700 Projet de génie électrique II; GELE5131 Commande numérique; GELE5221 Guides et antennes; GELE5312 Réseaux intelligents; GELE5552 Fibres optiques; GELE5584 Communications numériques; et GELE5900 Projet de fin d'études. »

R : 25-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie mécanique, le Comité des programme accepte la création des cours suivants : GMEC1013 Dessin et conception en ing.; GMEC1014 Matériaux en ingénierie; GCIV/GMEC2010 Statique; GCIV/GMEC2210 Résistance des matériaux; GMEC2311 Dynamique; GMEC3212 Procédés de fabrication; GMEC3230 Mécanique des solides; GMEC3240 Matériaux et conception; GMEC3251 Optimisation et conception; GMEC3412 Thermodynamique; GMEC3601 Mécanique des fluides; GMEC3626 Mécanique des fluides appl.; GMEC4261 Éléments de machines; GMEC4282 Design et fabrication; GMEC4320 Dynamique des machines; GMEC4502 Mécatronique; GMEC5120 Matériaux composites; GMEC5331 Vibrations et bruit; GMEC5340 Cinématique des manipulateurs; GMEC5370 Biomécanique; GMEC5465 Transfert de chaleur avancé; GMEC5475 Systèmes d'énergies propres; GMEC5490 Design des systèmes thermiques; GMEC5522 Design mécatronique; GMEC5530 Robotique; GMEC5670 Mécanique des fluides avancées; et GMEC5970 Projet de génie mécanique. »

R : 31-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : FRLS3533 Lecture et style I; FRLS4523 Lecture et style II; FRLS4533 Langue et culture; et FRLS4553 Analyse et perfectionnement. »

R : 36-CPR-130208

« Que, sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en technologie et leadership, le Comité des programmes accepte la création des cours BTEL4001 Atelier de synthèse et BTEL2999 Formation spécialisée. »

R : 39-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : LITT2800 Litt. francophones du monde; LITT2810 Thèmes littéraires I; LITT2820 Histoire de la litt. du Québec; LITT2830 Histoire de la litt. acadienne; LITT3791 Atelier de création (récits); LITT3800 Thèmes littéraires II; LITT3810 La litt. au niveau secondaire; LITT3820 Méthodologie et théories litt.; LITT3830 Litt. francophones du Canada; LITT3840 Poésie québécoise; LITT3850 Roman québécois avant 1960; LITT4000 Roman québécois depuis 1960; et LITT4900 Littérature et cinéma. »

R : 48-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : KNEP2023 Physiologie de l'exercice; KNEP2183 Apprentissage psychomoteur; KNEP3083 Biomécanique des APS; et KNEP4433 Psychologie du sport. »

R : 53-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création du cours PHIL3463 Philosophie et culture. »

R : 61-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création des cours ANGL3341 Second Language Acquisition; et ANGL3351 Speech Production. »

R : 65-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création du cours SOCI2480 Sociologie de l'éducation. »

15.2 Abolition de cours

R : 09-CPR-121205

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes approuve l'abolition des cours suivants : GEOG2103 Éléments d'analyse spatiale; GEOG2201 Espace et économie I; GEOG2513 Éléments de géomorphologie; GEOG2713 Géographie de la mer; GEOG2801 Introduction à la cartographie; GEOG2901 Photo-interprétation; GEOG3213 Géographie urbaine appliquée; GEOG3302 Géographie de la population; GEOG3312 Espace et économie II; GEOG3113 Géographie politique; GEOG3423 Éléments de géologie; GEOG3431 Labo de géographie physique; GEOG3501 Biogéographie; GEOG3513 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4000 Géographie - thèmes variables; GEO4103 Géographie des systèmes urbains; GEOG4413 Géomorpho. :aménagement côtier; GEOG4513 Géographie du Quaternaire; GEOG4703 Géographie des Maritimes et GEOG4801 Atelier de SIG et GEOG3803 Cartographie thématique. »

R : 07-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SCPO2003 Lectures dirigées I; SCPO2210 La fonction publique; SCPO3003 Lectures dirigées II; SCPO3102 Méthodes de recherche II; SCPO3170 La théorie des jeux; SCPO3330 Éthiques internationales; SCPO3540 Économie et politique des E.U.; et SCPO4003 Lectures dirigées III. »

R : 15-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie civil, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GCIV2510 Technologie de l'environnement; GCIV4240 Analyse des structures I; GCIV4630 Hydraulique; GCIV5440 Sites contaminés; GCIV5460 Géotechnique expérimentale; GCIV5530 Génie de l'environnement I; GCIV5610 Hydrologie; GCIV5810 Lois, contrats et déontologie; et GCIV5960 Projet de génie civil. »

R : 21-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie électrique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GELE2112 Circuits électriques; GELE2422 Circuits logiques; GELE2511 Analyse des signaux; GELE3112 Analyse des systèmes; GELE3121 Mesures électriques; GELE3132 Théorie des circuits; GELE3311 Électronique I; GELE3521 Télécommunications; GELE4011 Conception des syst. électro.; GELE4224 Électronique industrielle I; GELE4421 Projets de conception; GELE5000 Projet de génie électrique; GELE5212 Stabilité des réseaux élect.; GELE5222 Électromagnétisme appliqué; GELE5313 Asservissements linéaires; GELE5424 Simulation en génie électrique; GELE5550 Communications optiques; et GELE5580 Communications numériques. »

R : 27-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie mécanique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GMEC1111 Matériaux en ingénierie; GMEC1311 Dessin d'ingénierie; GMEC2522 Dynamique; GMEC3121 Métallurgie; GMEC3211 Procédés de fabrication; GMEC3320 Dynamique des machines; GMEC3332 Conception de machines I; GMEC3411 Thermodynamique; GMEC3611 Mécanique des fluides I; GMEC3621 Mécanique des fluides II; GMEC4221 CAO/FAO; GMEC4311 Vibrations et bruit; GMEC4340 Conception de machines II; GMEC4512 Mécatronique; GMEC5130 Matériaux composites; GMEC5140 Matériaux modernes; GMEC5213 Gestion de l'énergie; GMEC5350 Mécanique des solides; GMEC5360 Projet de conception mécanique; GMEC5460 Transfert de chaleur II; GMEC5470 Transfert de chaleur III; GMEC5521 Servomécanismes; GMEC5531 Robotique; GMEC5540 Biomécanique; GMEC5640 Mécanique des fluides III; et GMEC5910 Projet de génie mécanique. »

R : 32-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : FRLS3532 Cours de stylistique française et FRLS4522 Éléments d'analyse littéraire. »

R : 41-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : LITT1403 Intro. aux études littéraires; LITT2291 La littérature can.-fr.; LITT3253 Poésie québécoise jusqu'à 1939; LITT3264 Roman québécois depuis 1939; LITT4254 Roman québécois jusqu'à 1939; LITT4263 Poésie québécoise depuis 1939; LITT4451 Recherche en littérature; et LITT4990 Littérature et cinéma. »

R : 50-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : KNEP2013 Physiologie de l'exercice; KNEP2021 Labo. en physio. de l'exercice; KNEP2173 Apprentissage psychomoteur; KNEP3073 Analyse du mouvement II et KNEP4413 Psychologie du sport. »

R : 54-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours PHIL3462 Philosophie de la culture. »

R : 62-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours ANGL4341 Second language acquisition; et ANGL4351 Speech production. »

R : 66-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours SOCI2553 Société et éducation. »

15.3 **Reconfiguration des programmes****R : 10-CPR-121205**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEOG. »

R : 11-CPR-121205

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 08-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 09-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le signe SCPO. »

R : 16-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le signe GCIV. »

R : 17-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 22-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le signe GELE. »

R : 23-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 28-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le signe GMEC. »

R : 29-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 33-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle FRLS. »

R : 42-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle LITT. »

R : 43-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant le sigle LITT. »

R : 52-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle KNEP. »